



INDICATEURS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES STATISTIQUES

Rapport final

Par Lucie Laliberté*

Présidente

Groupe de travail de PARIS21 sur les Indicateurs
de Renforcement des Capacités Statistiques

Septembre 2002

Les membres du groupe de travail sont le FMI, qui assure la présidence (Mme L. Laliberté, Présidente, M. T. Morrison, M. J. Bové et M. S. Khawaja), la Banque Mondiale, qui assure le secrétariat (Mme M. Harrison, Secrétariat, M. M. Belkindas et M. G. Eele), la Division de statistique des Nations Unies, l'UNSD (M. W. de Vries), la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la CEPALC (Mme B. Carlson), la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, la CEE/ONU (M. J-E. Chapron) et l'AFRISTAT (M. Lamine Diop).

Consultants auprès du groupe de travail: M. D. Allen, M. T. Holt et M. J. van Tongeren.

Le Consortium PARIS21 est un partenariat de statisticiens, décideurs, professionnels du développement et autres utilisateurs des statistiques à l'échelon national, régional et international. Fondé en novembre 1999, il s'agit d'un forum et d'un réseau mondial visant à promouvoir, influencer et faciliter les efforts de renforcement des capacités statistiques et un meilleur usage des statistiques. Ses membres fondateurs sont les Nations Unies, l'OCDE, la Banque Mondiale, le FMI et la Commission Européenne.

*Des commentaires précieux ont été fournis par Mme. B. Carlson, M. J-E. Chapron, M. R. Edmond, Mme. M. Harrison, M. T. Holt, M. T. Morrison, M. R. Phillips, Mme. M. Strode et M. N. Wurm. Mme. J. Gibson a eu la gentillesse de se charger de la préparation et Mme. Braynen-Kimani et M. K. Bengtson de la dactylographie.

Nous tenons à remercier Mme. C. Carson, Directeur du Département des statistiques du FMI et M. A. Simonpietri, Directeur de PARIS21 pour leurs conseils et leur soutien actif.

I. Introduction.....	3
Plan du rapport	5
II. Description des indicateurs de RCS	6
Indicateurs quantitatifs.....	6
Indicateurs qualitatifs.....	7
III. Applications des indicateurs de RCS	8
Les indicateurs comme instrument de gestion nationale (voir Annexe 1.2).....	8
Les indicateurs de RSC comme instrument de comparaison entre les pays (voir l'Annexe 1.1)	9
IV. Gestion des Indicateurs de RCS	12
Contenu du questionnaire.....	12
Gestion nationale du questionnaire sur les indicateurs de RSC.....	13
Administration internationale du questionnaire sur les indicateurs de RCS...	13
Mise en œuvre expérimentale du questionnaire sur les indicateurs de RSC ..	14
V. Conclusion et résumé	15
Les indicateurs de RCS	15
Capacités statistiques viables	16
Annexe 1: Questionnaire sur les Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques....	17
Groupe de travail de PARIS21.....	17
sur les Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques.....	17
Septembre 2002.....	17
Annexe 2: Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques (RCS) – Usage international et national.....	41
Annexe 3: Démarche du Groupe de travail de PARIS21 pour l'identification des Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques (RCS)	42
Références	48

I. INTRODUCTION

1. Le Groupe de travail de PARIS21 sur les Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques (RCS) ¹ avait pour mandat de mettre au point avant octobre 2002 des indicateurs permettant de suivre les progrès accomplis par chaque pays dans la voie de l'amélioration de ses capacités statistiques.

2. Cette initiative constitue la première tentative systématique réalisée à l'échelle internationale pour élaborer des indicateurs de renforcement des capacités statistiques applicables d'un pays à l'autre. L'enregistrement des résultats, auquel procède les indicateurs, peut être un moyen très efficace de galvaniser l'énergie des producteurs et des utilisateurs de données afin qu'ils améliorent leur production statistique. C'est ce besoin de suivre l'évolution des statistiques qui a guidé les efforts du Groupe de travail et d'autres instances, la mise au point d'indicateurs n'étant une tâche ni rapide ni aisée.

3. Cette initiative a été provoquée par la demande pressante émanant de divers milieux depuis quelques années. Parmi les tendances convergeant pour constituer cette demande, on peut distinguer la place croissante accordée aux statistiques par la nouvelle méthode fondée sur les faits concrets adoptée par les objectifs de développement mis au point à l'échelle internationale pour la réduction de la pauvreté. En outre, la structure financière internationale qui soutient la mondialisation attache aussi une grande importance à la disponibilité et à l'exactitude des informations, les statistiques nationales constituant de plus en plus un bien collectif international.

4. La prise de conscience de l'amélioration nécessaire des statistiques a aussi permis de comprendre qu'il fallait beaucoup mieux connaître les capacités statistiques—comment peut-on déterminer les besoins et mesurer les progrès? Cela est particulièrement vrai pour l'assistance technique, obligée, plus que jamais, de rendre des comptes—tout le monde veut connaître ses résultats. Quelles sont ses performances par rapport aux ressources allouées? Quels enseignements doit-on en tirer? Quelles sont les meilleurs moyens de progresser? Les donateurs exigent des résultats mesurables et les autorités nationales veulent savoir si ces résultats justifient qu'ils utilisent leurs propres ressources. Madame Carson, Directeur du Département des Statistiques du FMI, a résumé la situation lors du Séminaire de PARIS21 sur les indicateurs de renforcement des capacités statistiques:²

« Il est temps de se pencher sérieusement sur la question de la capacité statistique, de son renforcement et des indicateurs y afférents. »

¹ Mis en place en mai 2001.

² Organisé les 29 et 30 avril 2002 par le FMI pour consulter quelques 20 pays en développement sur les Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques.

5. Les indicateurs de RCS sont applicables quel que soit le stade de développement statistique des pays, mais ils peuvent être spécialement utiles à ceux³ qui “ont à faire face à un problème statistique,” c’est-à-dire:

- Qui présentent de grandes déficiences en matière de disponibilité des statistiques et ont besoin d’un renforcement notable de leurs capacités, notamment de changements fondamentaux destinés à améliorer les opérations statistiques et
- Qui ne peuvent pas accroître leurs capacités statistiques sans aide extérieure en raison de ressources nationales limitées.

6. En fournissant un instantané de la situation statistique de ces pays, les indicateurs de RCS peuvent les aider à identifier leurs forces et leurs faiblesses, à planifier des mesures pour atteindre des objectifs spécifiques et à suivre les activités menant à ces objectifs.

7. Les indicateurs de RCS peuvent aussi faciliter la communication et la coordination entre les organismes fournissant une assistance technique en procurant des instruments de mesure communs des besoins en capacités statistiques des pays bénéficiaires. En outre, les indicateurs peuvent suivre le développement des statistiques sur le long terme et donc donner à la communauté des donateurs un moyen supplémentaire de rendre compte de son assistance technique.

Mode de fonctionnement du Groupe de travail

Le Groupe de travail s’est réuni à trois reprises (en mai et septembre 2001 et en avril 2002) et n’a pas ménagé ses efforts entre ces réunions.

Il s’est d’abord attaché à trouver un accord sur ce que recouvrent les notions de capacités statistiques et de renforcement de ces dernières et à choisir la manière de procéder. Il a confronté les expériences en matière de renforcement des capacités statistiques en se servant comme plate-forme de discussion des comptes-rendus présentés par les pays membres. Ensuite, il a reconnu qu’un grand travail préliminaire était nécessaire pour exploiter et synthétiser l’ensemble des directives et documents existant en la matière et trois consultants internationaux renommés (1) ont été recrutés pour l’aider dans sa tâche. Enfin, un séminaire international a été organisé au FMI en avril 2002 pour recueillir l’avis de 20 gouvernements bénéficiaires d’une aide pour le renforcement de capacités statistiques.

L’objectif de ce programme intensif de travail, résumé à l’Annexe 3, était de mettre au point des indicateurs génériques—par institution, donateur et pays—comparables à l’échelle internationale. Les Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques ainsi élaborés sont présentés ci-dessous.

(1) M. David Allen, M Tim Holt et M. Jan van Tongeren.

³ Comme les Pays Pauvres Très Endettés (PPTÉ), les pays objets d’une Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté et d’autres pays qui ont besoin de prêts à des conditions de faveur et d’autres formes d’assistance externe.

Plan du rapport

8. A la suite de cette introduction, le rapport se divise en quatre parties. La première décrit les indicateurs quantitatifs et qualitatifs. La deuxième présente les deux applications des indicateurs (outils pour la gestion et instrument de comparaisons internationales). La troisième expose les problèmes de gestion posés par les indicateurs de RCS. La dernière partie quant à elle propose un résumé et replace les indicateurs de RCS dans le contexte de la viabilité des statistiques.

9. L'Annexe 1 présente le questionnaire destiné à recueillir les informations sur les indicateurs de RCS à usage international et national. L'Annexe 2 fournit les résultats des tests effectués dans deux pays qui ont été réorganisés dans l'optique du questionnaire⁴. L'Annexe 3 résume les travaux du Groupe de travail et met en lumière le processus intensif de recherche et de consultation qui a permis d'élaborer les indicateurs de RCS et la démarche visant à ce que ces indicateurs soient cohérents, complets et concis.

En deux mots, que sont les Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques (RCS)?

Les indicateurs de RCS mesurent la situation statistique d'un pays à travers un prisme qui capture des éléments représentatifs de cette situation:

- Seize indicateurs quantitatifs couvrent les ressources (budget annuel financé au moyen d'apports aussi bien intérieurs qu'extérieurs, personnel et équipements), les intrants (enquêtes et sources administratives) et les produits statistiques.
- Dix-huit indicateurs qualitatifs étudient les aspects importants de l'environnement (institutionnel et organisationnel), des processus statistiques essentiels et des produits statistiques.

Les indicateurs sont présentés sous forme de questionnaire que les organismes produisant les données peuvent gérer seuls.

Les indicateurs peuvent être utilisés pour réaliser des comparaisons internationales (en les appliquant à un niveau choisi d'organismes fournissant des données et de statistiques) et servir à des usages nationaux (en les appliquant à un niveau adapté à des besoins spécifiques).

⁴ Cette annexe a été préparée par Mme M. Harrison en étroite collaboration avec M. J. van Tongeren, consultant. Le rapport de M. van Tongeren sur les tests des indicateurs de renforcement des capacités statistiques est disponible sur le site Internet de PARIS21, à la rubrique « Missions pour tester les cadres des indicateurs de RCS dans une sélection de pays ».

II. DESCRIPTION DES INDICATEURS DE RCS

Indicateurs quantitatifs

10. Les indicateurs quantitatifs permettent de mesurer les ressources, les intrants et les produits statistiques.⁵ Par *ressources*, on entend le budget annuel financé par des apports intérieurs et extérieurs ainsi que le personnel et une sélection d'équipements. Les *intrants* sont les sources des données, mesurées en termes d'enquêtes et de données administratives. Les *produits statistiques* sont identifiés au moyen des modes et des canaux de diffusion des données (publications papier, communiqués de presse, sites Internet, etc.) et des domaines dont relèvent les statistiques produites.

11. Les 16 indicateurs quantitatifs sélectionnés portent sur:

- Le financement public des dépenses de fonctionnement et en capital;
- Le financement des donateurs en termes de fonds et de jours d'expertise d'assistance technique;
- Les donateurs impliqués;
- Les effectifs et la déperdition de personnel;
- Les équipements relevant des technologies de l'information et de la communication (TIC): ordinateurs centraux, PC, réseau et accès à l'Internet;
- Les enquêtes et registres administratifs utilisés comme sources de données;
- Les types de données produites, y compris les années de référence et les noms des organismes produisant les statistiques;
- La fréquence de diffusion des données et;
- Les modes de diffusion des données.

12. Ces indicateurs quantitatifs donnent une idée approximative de la profondeur et de l'ampleur des activités statistiques en termes de financement, de personnel, de nombre d'enquêtes et de données administratives utilisées comme sources de données et de diversité des produits statistiques. Leur utilité est toutefois limitée pour un certain nombre de raisons. Premièrement, il n'existe pas d'échelle au regard de laquelle porter un jugement sur les valeurs obtenues pour ces indicateurs. En outre, les indicateurs relatifs aux produits ne constituent pas

⁵ Tous ne sont pas, stricto sensu, des indicateurs quantitatifs (numériques), car ils incluent, par exemple, les noms des organismes donateurs ou des accès à l'Internet (oui ou non).

des témoins d'efficacité car ils ne permettent pas de savoir si les statistiques produites sont réellement utilisées. De même, les indicateurs relatifs aux ressources ne sont pas des mesures d'efficacité, car il est malaisé de relier le montant des ressources aux diverses caractéristiques requises des produits statistiques (Par exemple, dans les économies en transition, le personnel statistique peut être nombreux sans que les résultats soient forcément en rapport). Les indicateurs quantitatifs doivent être appréciés au regard du contexte dans lequel s'inscrivent les activités statistiques, tel qu'il ressort des indicateurs qualitatifs.

Indicateurs qualitatifs

13. Les indicateurs qualitatifs fournissent un aperçu plus général de l'environnement statistique, du processus statistique et de la mesure dans laquelle les produits statistiques répondent aux besoins des utilisateurs. Étant donné que le Cadre d'évaluation de la qualité des données, mis au point par le FMI, couvre ces divers aspects, sa structure en six parties a été retenue dès le début du processus pour élaborer et présenter les indicateurs qualitatifs.

14. Au total, 18 indicateurs qualitatifs ont été identifiés, dont six portent sur les *Préalables Institutionnels*, deux sur l'*Intégrité*, un sur la *Rigueur méthodologique*, quatre sur l'*Exactitude et la Fiabilité*, trois sur l'*Utilité* et deux sur l'*Accessibilité*. Ils recouvrent:

- l'environnement juridique et institutionnel et les ressources nécessaires pour mener à bien les opérations statistiques, obtenir la coopération des répondants et des autorités administratives et gérer les opérations statistiques;
- le cadre professionnel et culturel dans lequel se déroulent les opérations statistiques;
- l'expertise méthodologique nécessaire pour établir les sources de données et leurs liens avec les produits statistiques;
- la population à couvrir et les enquêtes, questionnaires d'enquête et les sources administratives de données;
- les compétences et techniques nécessaires pour transformer les sources de données en produits statistiques;
- l'évaluation et la validation des sources de données, l'utilisation des techniques statistiques, l'évaluation et la validation des données intermédiaires et les produits statistiques;
- la pertinence des statistiques par rapport aux problèmes économiques et sociaux, y compris la capacité analytique à confirmer l'existence de certains problèmes et à identifier ceux qui ont besoin d'être étudiés;
- la périodicité, la diffusion et la cohérence interne et transversale des statistiques et
- les méthodes et canaux utilisés pour assurer une diffusion large et pertinente des produits statistiques.

15. Chaque indicateur est évalué par rapport à une échelle à quatre niveaux, à laquelle sont adjointes des descriptions de référence: le niveau 4 s'applique aux activités statistiques hautement développées, le niveau 3 concerne les activités modérément développées, le niveau 2 celles qui se développent mais présentent encore beaucoup de déficiences et le niveau 1 +les activités sous-développées. Ce classement a été établi en partant du principe que les niveaux 3 et 4 concernent des activités statistiques ne nécessitant pas d'aide extérieure.

16. Les descriptions de référence⁶ réduisent la subjectivité inhérente aux indicateurs qualitatifs. Elles peuvent subséquemment avoir besoin d'être adaptées pour tenir compte de l'expérience acquise lors de leur utilisation. Par exemple, leur validité pourrait être plus facilement confirmée en comparant les réponses de l'auto-évaluation à l'avis d'experts indépendants. En outre, si les résultats enregistrés se concentrent sur les niveaux 4 et 3, il faudra peut-être procéder à un rééquilibrage pour mieux répartir les réponses entre les niveaux 1 à 4 (voir section IV pour la mise en œuvre expérimentale des indicateurs).

III. APPLICATIONS DES INDICATEURS DE RCS

17. Les indicateurs peuvent être utiles aussi bien comme outil de gestion pour des circonstances spécifiques que comme instrument de promotion des comparaisons internationales des capacités statistiques d'un pays à l'autre.

Les indicateurs comme instrument de gestion nationale (voir Annexe 1.2)

18. Pour les producteurs de données, les indicateurs peuvent être un outil de gestion utile. Ils donnent un instantané structuré des ressources, des activités, des problèmes et des opportunités, éclairant ainsi les choix possibles en cas de décision à prendre. Leur polyvalence constitue leur première qualité; ils peuvent s'appliquer à n'importe quel produit statistique ou à n'importe quel organisme produisant des données.

19. S'il faut par exemple évaluer la capacité à fournir un produit statistique donné, telles que des statistiques sur le travail, la santé ou l'éducation,⁷ l'application des indicateurs qualitatifs englobera les forces et les faiblesses de la production actuelle de ces statistiques.

20. Afin d'évaluer leur capacité, les producteurs de données peuvent utiliser à la fois les indicateurs quantitatifs et les indicateurs qualitatifs pour mieux apprécier les sources de financement, les ressources utilisées en matière de personnel et de sources de données et les produits fournis et pour mettre au point des indicateurs de performances concernant le processus de production statistique.

⁶ Voir l'Annexe 1, Descriptions de référence pour les indicateurs se rapportant aux ensembles de données, pages 25 à 33.

⁷ Des exemples sont fournis à l'Annexe 2.2 « Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques (RCS), USAGE NATIONAL ».

21. Les résultats obtenus à partir des indicateurs peuvent remplir trois fonctions interdépendantes.⁸

22. En premier lieu, ils donnent un instantané des éléments essentiels de la situation statistique.

23. Deuxièmement, en faisant apparaître les forces et les faiblesses, ils devraient permettre de planifier plus facilement le développement des statistiques. Les résultats des indicateurs peuvent être décourageants au vu des améliorations recherchées, mais ils ont le grand avantage de fournir une vue systématique des domaines à renforcer, en regard de la capacité d'absorption existante. Cette vue d'ensemble peut grandement faciliter la fixation des priorités et contribuer à éviter de disperser les efforts sur tous les fronts en même temps. Par exemple, si les ressources matérielles sont gravement insuffisantes, il peut être plus utile de remplir une partie des conditions statistiques préalables que de rechercher la Rigueur méthodologique. Dans d'autres cas, il faudra d'abord établir une législation statistique plus adaptée ou renforcer le personnel et la structure organisationnelle.

24. En troisième lieu, l'utilisation des indicateurs à différents intervalles facilitera le suivi et l'évaluation de l'évolution des conditions d'élaboration des statistiques. Les indicateurs ont été conçus pour mettre en lumière les capacités dans les domaines importants des activités statistiques et donc pour aider à suivre l'évolution de ces conditions.

Les indicateurs de RSC comme instrument de comparaison entre les pays (voir l'Annexe 1.1)

25. Pour pouvoir établir des comparaisons entre les pays, il fallait réussir à trouver des points de référence en termes d'organismes producteurs de statistiques et de données qui soient communs à tous les pays afin que les résultats des indicateurs soient comparables d'un pays à l'autre.⁹ Le Groupe de travail a découvert que le champ des applications possibles des indicateurs était très vaste. Il s'étendait d'une application à tous les cas possibles (avec le risque de ne jamais voir les résultats exploités, car les coûts dépasseraient de loin les avantages) à une application à une base si étroite que les résultats ne pourraient pas servir à des comparaisons.

26. En fixant des points de référence communs à tous les pays, le Groupe de travail répondait à plusieurs préoccupations. Premièrement, l'idée était que les *producteurs de données* appliquent eux-mêmes les indicateurs. Cela impliquait de sélectionner uniquement les variables véritablement pertinentes et de s'assurer qu'elles pouvaient être obtenues sans surcroît de travail exagéré. Il fallait aussi que les indicateurs soient concis mais clairs et que des instructions

⁸ Pour une illustration de la façon dont les indicateurs peuvent être appliqués pour remplir ces trois fonctions, voir Carson, Laliberte et Khawaja, 2001 et Morrison et Khawaja, 2001.

⁹ Des exemples sont fournis à l'Annexe 2.1. « Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques (RCS), USAGE INTERNATIONAL ».

appropriées soient données. Leur présentation devait également être conçue de manière à ce que les producteurs de données puissent les utiliser aussi bien pour la collecte que pour la diffusion, les procédures entre ces deux fonctions étant réduites au minimum. Il fallait enfin motiver les producteurs de données pour qu'ils élaborent les indicateurs, ce qui impliquait de leur faire prendre conscience de leurs utilisations potentielles, y compris pour leurs besoins propres.

27. Le second objectif était que la *communauté internationale* reconnaisse et accepte une série commune d'indicateurs et les considère comme représentatifs des situations statistiques des différents pays. Pour atteindre ce but, plusieurs conditions devaient être réunies. Les indicateurs devaient fournir une vue d'ensemble des conditions d'élaboration des statistiques et il fallait pour cela limiter leur nombre. En même temps, ils devaient dessiner une image des situations statistiques suffisamment représentative pour permettre de comparer les différents pays entre eux et pour faciliter le choix des mesures à prendre. Les indicateurs devaient également dresser un tableau de la situation permettant de suivre les modifications des situations sur le long terme. Enfin, ils devaient être mis à la disposition de la communauté internationale, ce qui exigeait qu'un organisme de parrainage appartenant à cette communauté accepte d'assumer cette responsabilité.

28. Ce sont ces préoccupations et une large exploitation des résultats des tests approfondis pratiqués dans deux pays qui ont permis de déterminer les points de référence auxquels appliquer les indicateurs afin de procéder à des comparaisons. L'idée directrice était de mesurer les activités statistiques non pas complètement mais de manière *représentative*. On y parvint en évaluant les types d'indicateurs par rapport au nombre d'unités déclarantes auxquelles ils s'appliqueraient: les indicateurs les plus simples pourraient s'appliquer à un grand nombre d'unités déclarantes et les plus complexes à un nombre plus restreint. Plusieurs options ont été examinées et de grands efforts ont été faits à tous les niveaux pour minimiser le travail de déclaration (un coût trop élevé aurait compromis l'application de tous les indicateurs). Le choix final a été le suivant:

- un indicateur de produit sera appliqué à l'ensemble du système statistique;
- les 16 indicateurs de produits et de ressources seront appliqués, au maximum, à trois organismes *représentatifs* et
- les 18 indicateurs qualitatifs seront appliqués à trois séries de données *représentatives*.

Les indicateurs portant sur l'ensemble du système

29. Au niveau de l'ensemble du système, les indicateurs ont été simplifiés au maximum pour limiter le travail de déclaration. Les seules informations à fournir à ce niveau sont les types de statistiques produites, la dernière année à laquelle elles se réfèrent et le nom de l'organisme qui les a produites. La classification des thèmes statistiques établie par les Nations Unies a été utilisée pour mettre au point une liste de statistiques. Quant au système statistique, il est constitué d'organismes dont le nombre, la structure et l'autorité responsable varient selon les pays, si bien qu'il est extrêmement difficile de distinguer les organismes de base dans tous les pays. On a

résolu ce problème en faisant identifier les organismes producteurs et les résultats publiés par l'organisme chargé au niveau national de coordonner les statistiques.¹⁰

Les indicateurs portant sur les organismes producteurs

30. La gamme complète des indicateurs quantitatifs ne peut être appliquée qu'à un nombre limité d'organismes producteurs de données. En raison de la charge liée au travail de déclaration, il est impossible d'évaluer tous les organismes. Le choix s'est fait sur la base des organismes présentant les produits les plus importants, mais ce qui paraissait simple en théorie ne l'était pas en pratique. Quels critères utiliser pour sélectionner les produits importants? Les produits doivent-ils l'être en regard des grands problèmes actuels? A quel niveau considérer l'importance des problèmes actuels—au niveau national ou au niveau de la communauté internationale? Quels produits choisir et pourquoi? Ces produits sont-ils gérables compte tenu de la situation du pays?

31. Ces problèmes ont été réglés en sélectionnant des organismes producteurs de données représentatifs de l'activité statistique dans trois grands domaines de la statistique: l'économie, la démographie et les questions sociales (l'environnement est lui aussi considéré comme un domaine important. Toutefois, il ne sera pas évalué pour le moment car les statistiques sont en général moins développées et moins standardisées dans ce domaine, tant dans les pays développés que dans les pays en développement). Plusieurs organismes pouvant être impliqués dans un domaine (par exemple, l'office national des statistiques, la banque centrale, le ministère des finances, le Trésor etc. pour l'économie), on a décidé de choisir une seule agence par domaine: celle qui publie les comptes nationaux (PIB), les chiffres de la population et les revenus et dépenses des ménages. Dans les pays où les activités statistiques sont centralisées, une seule agence peut donc déclarer les indicateurs quantitatifs, alors que dans d'autres trois institutions ou ministères différents accompliront cette tâche. Le plus souvent, cette construction inclura l'office national des statistiques et aussi, dans un certain nombre de pays, la banque centrale. Pour une minorité de pays, elle peut aussi englober les ministères de la planification, des affaires sociales et/ ou des finances. Le nombre des organismes retenus est donc variable, mais cette méthode a l'avantage d'être centrée sur les capacités du ou des organismes statistiques responsables des trois catégories de données considérées comme représentatives du système statistique d'un pays.

32. Les autres démarches écartées au profit cette méthode représentative (et non pas exhaustive) de trois domaines statistiques consistaient à étudier (i) tous les organismes produisant des données et (ii) les trois institutions habituellement responsables de la grande majorité des données macroéconomiques, financières, fiscales et sociodémographiques d'un pays, à savoir l'office national des statistiques, la banque centrale et le ministère des finances. La première solution a été abandonnée en raison de la multiplicité des organismes et de la difficulté à isoler les ressources utilisées pour des activités statistiques extérieures à la mission première de

¹⁰ Il faut admettre que, dans certains pays, ce rôle de coordination n'existe pas ou n'est pas très discernable.

l'organisme, comme les statistiques portant sur la santé, l'éducation, l'environnement ou la justice. La seconde solution a été écartée car elle mettait trop l'accent sur les statistiques économiques. Parmi les arguments qui militaient pour une plus large gamme d'organismes, citons le fait que des indicateurs répartis sur un plus grand nombre d'agences auraient permis de mieux couvrir l'activité statistique d'un pays et sans doute de saisir la croissance des capacités statistiques. Parmi les arguments contre cette solution figuraient les difficultés à identifier toutes les agences et l'importance du travail de déclaration.

Les indicateurs portant sur les données

33. Toujours pour que les indicateurs soient représentatifs des activités statistiques, au lieu de les mesurer en totalité, les indicateurs qualitatifs doivent être appliqués à trois produits statistiques—le PIB, la population et les revenus et dépenses des ménages—qui représentent les domaines économique, démographique et social. Le PIB constitue une mesure exhaustive de la production; les niveaux de population et les modifications de la croissance naturelle et des mouvements migratoires sont des aspects essentiels de la démographie; quant aux revenus et dépenses des ménages, ils sont un des instruments de base de la mesure de la pauvreté. Lorsque le même organisme fournit les trois produits, le niveau des indicateurs ne variera pas sur l'ensemble des statistiques pour, par exemple, les préalables, l'intégrité, l'utilité et l'accessibilité. A l'autre extrême, lorsque les activités statistiques sont fortement décentralisées, comme cela est souvent le cas dans les pays en développement et les économies en transition, les indicateurs qualitatifs varieront selon les produits.

34. Pour résumer, les indicateurs portant sur l'ensemble du système donneront une vue d'ensemble de la production statistique d'un pays, en énumérant les statistiques produites et l'année de référence à laquelle elles s'appliquent et en identifiant les organismes producteurs. Les indicateurs relatifs aux organismes producteurs montreront l'ampleur et la profondeur des activités statistiques d'un pays et permettront de procéder à une comparaison d'ensemble du niveau des activités statistiques des différents pays (assurées par le ou les organismes responsables des trois séries de données représentatives). Les indicateurs relatifs aux données fourniront une vue d'ensemble de la capacité interne à produire des séries de données représentatives. Ils permettront également de comparer d'un seul coup d'œil les principaux domaines statistiques dans un pays et aussi, pour chaque série de données, de montrer les zones de force et de faiblesse du processus statistique.

IV. GESTION DES INDICATEURS DE RCS

35. Les producteurs de données pourront élaborer les indicateurs grâce à un questionnaire (voir l'Annexe 1) qui sera distribué à intervalles réguliers. Nous étudierons le contenu du questionnaire et la manière dont il peut être géré au niveau national et international et nous proposerons d'appliquer les indicateurs dans un premier temps à titre expérimental.

Contenu du questionnaire

36. Le questionnaire est constitué d'un tableau qui contient les indicateurs portant sur l'ensemble du système, ceux portant sur les organismes producteurs et ceux concernant les

ensembles de données ainsi que des instructions nécessaires pour répondre aux questions (voir l'Annexe 1). Ce tableau a été conçu pour servir à la fois à la collecte et à la diffusion, le travail de rédaction entre les deux fonctions étant réduit au minimum.

37. Comme instrument de gestion, le questionnaire pourrait couvrir les indicateurs portant sur les organismes et les ensembles de données (qualitatifs dans les deux cas) afin de répondre aux besoins spécifiques du moment (voir l'Annexe 1.2), en laissant de côté les indicateurs portant sur l'ensemble du système. Par exemple, s'il s'agit en priorité d'évaluer les statistiques du travail ou celles de l'éducation, les indicateurs quantitatifs aussi bien que qualitatifs pourraient être élaborés par le ou les organismes chargés de produire ces statistiques. Cela permettrait d'étudier les priorités nationales et aiderait à planifier et à suivre les efforts de développement qui en découlent.

38. Comme instrument de comparaison internationale (voir l'Annexe 1.1), il est essentiel que les indicateurs soient élaborés pour les mêmes points de référence, qui doivent donc avoir été fixés pour l'ensemble des pays.

Gestion nationale du questionnaire sur les indicateurs de RSC

39. Au niveau national, la gestion du questionnaire pourrait être confiée à l'organisme producteur de données chargé de coordonner les activités statistiques pour l'ensemble du pays. Il serait le centre de distribution du questionnaire aux organismes producteurs de données concernés et serait au courant des diverses applications, potentielles et effectives, des indicateurs comme outil de gestion dans le pays. L'organisme coordonnateur pourrait diffuser les résultats de ces applications sur son site Internet et, le cas échéant, dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté.¹¹

40. En ce qui concerne les réponses au questionnaire pour des utilisations internationales, l'organisme coordonnateur s'assurera qu'il est diffusé auprès des organismes pertinents, que son suivi est assuré, que les réponses sont collectées et les procédures de rédaction nécessaires menées à bien (comme le résumé des résultats et leur synthèse dans un tableau unique). En outre, il transmettra les résultats à l'organisme international chargé d'administrer le questionnaire.

Administration internationale du questionnaire sur les indicateurs de RCS

41. Au niveau international, un organisme international de parrainage pourrait administrer le questionnaire au nom de la communauté des donateurs. Dans un premier temps, il pourrait se concentrer sur les Pays pauvres très endettés et les pays concernés par les Stratégies pour la Réduction de la Pauvreté ainsi que sur d'autres pays ayant besoin d'une aide extérieure en

¹¹ Les DSRP documentent les efforts actuellement faits par les pays à faibles revenus pour améliorer les actions publiques de réduction de la pauvreté et accroître l'efficacité des ressources nationales et de l'assistance au développement. Pour plus d'informations, voir <http://www.worldbank.org/poverty/strategies>.

matière de statistique. L'organisme international de parrainage serait aussi responsable du suivi des réponses et de la diffusion des résultats.

42. Cet organisme devrait diffuser largement les résultats du questionnaire, par exemple sur le Site Internet de PARIS21 et sur le TAND-Tableau d'affichage des normes de diffusion des données du FMI.

Mise en œuvre expérimentale du questionnaire sur les indicateurs de RSC

43. Une période expérimentale de mise en œuvre du questionnaire est proposée pour trois raisons. Premièrement, elle constituerait une phase pendant laquelle les *producteurs de données* pourraient être activement encouragés à utiliser les indicateurs comme outil de gestion pour leurs besoins immédiats, par exemple afin de demander une aide pour des produits statistiques spécifiques (comme l'éducation ou la santé). Cette période permettrait aussi de mieux faire connaître l'existence des indicateurs et, lorsqu'ils sont correctement établis, leur utilité. Elle encouragerait les producteurs à dépeindre la réalité telle qu'elle est afin d'obtenir les financements requis (contrecarrant la tendance naturelle des producteurs à faire des déclarations neutres pour ne pas saper leurs efforts actuels en matière statistique). Lorsque les indicateurs seront établis pour le projet en question, les producteurs de données seront en mesure d'exploiter ses diverses fonctionnalités. Dans la mesure où les indicateurs sont utiles à leurs propres opérations, leur appropriation par les producteurs de données est plus probable.

44. Deuxièmement, cette période expérimentale donnerait aussi à *l'organisme producteur de données chargé de coordonner les statistiques* dans un pays le temps de se familiariser avec le questionnaire sur les indicateurs de RCS. PARIS21 pourrait d'abord prendre contact avec ces organismes pour leur expliquer l'objectif de l'enquête et les modalités de déclaration, pour mettre au point une stratégie de suivi satisfaisante et pour encourager l'établissement de bons rapports avec les organismes répondants potentiels. La communauté des donateurs pourrait également offrir des incitations à l'établissement des indicateurs au niveau national.

45. En troisième lieu, l'utilisation expérimentale des indicateurs comme outil de gestion et de comparaisons internationales permettrait plus facilement de *préciser le contenu et les procédures administratives du questionnaire au niveau international*. Pendant cette période, il sera essentiel que PARIS21 soit tenu informé de toutes les applications des indicateurs et qu'il convoque à nouveau le Groupe de travail si des modifications sont nécessaires. En particulier, les indicateurs pourraient avoir besoin d'être affinés pour améliorer leur pertinence et leur efficacité en tant qu'étalon de la capacité statistique.

46. En résumé, la période expérimentale permettra de promouvoir l'existence des indicateurs et de faire prendre conscience aux producteurs de données de leur utilité potentielle. Les actions dans ce sens peuvent être menées sur plusieurs fronts, notamment dans le cadre des ateliers de PARIS21, des ateliers du SGDD ou des initiatives des DSRP et du travail de la communauté des donateurs. La période expérimentale aidera aussi à confirmer la qualité des indicateurs comme mesure de la capacité statistique.

V. CONCLUSION ET RÉSUMÉ

47. A l'échelle internationale, l'absence d'un cadre global permettant d'évaluer la capacité statistique a pratiquement interdit de suivre les progrès au fil du temps et d'identifier et de modifier les priorités. Cette situation est devenue encore plus préoccupante en raison de l'importance croissante depuis quelques années des politiques fondées sur les faits concrets, ce qui a amené PARIS21 à mettre en place en mai 2001 le Groupe de travail sur les Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques. A l'origine, il avait pour mission d'identifier des indicateurs de capacité statistique que les producteurs de données pourraient utiliser pour leur propre usage. Il a ensuite établi les points de référence (en termes de statistiques et d'organismes producteurs de données) auxquels appliquer les indicateurs pour comparer les résultats d'un pays à l'autre.

Les indicateurs de RCS

48. Les indicateurs de RCS se composent de 16 indicateurs quantitatifs et de 18 indicateurs qualitatifs. Les indicateurs quantitatifs couvrent les ressources (budget annuel financé au moyen d'apports aussi bien intérieurs qu'extérieurs, personnel et équipement), les intrants (enquêtes et sources administratives) et les produits statistiques. Les indicateurs qualitatifs concernent les aspects importants de l'environnement statistique (juridique, institutionnel et organisationnel), des processus statistiques essentiels et des produits statistiques.

49. Les indicateurs quantitatifs centrés sur les statistiques produites servent à déterminer si un organisme a atteint son objectif, à savoir, fournir ses produits. Ces indicateurs donnent des renseignements sur les activités statistiques et ont pour principal avantage de pouvoir être facilement mesurés. Les indicateurs de ressources sont conçus pour montrer le degré d'accès aux financements de l'administration nationale et des donateurs extérieurs et l'étendue des sources de données et des ressources humaines. Ils indiquent les rapports de force en présence pour obtenir des ressources par ailleurs très prisées et la capacité à tirer de bonnes performances des ressources dans le processus de production.

50. Les indicateurs qualitatifs servent davantage à mesurer l'efficacité et l'efficacé de la production statistique. Ils contribuent à montrer: (1) si l'environnement juridique et institutionnel facilite la production des statistiques, (2) si les ressources sont suffisantes et si les activités s'imbriquent de façon à promouvoir la productivité, (3) si la culture de l'organisme permet un travail de qualité, (4) si l'intégrité et le professionnalisme sont protégés et des mesures prises pour assurer la transparence, (5) si les processus statistiques essentiels obéissent aux exigences méthodologiques et si les sources de données disponibles et les techniques utilisées sont appropriées, (6) si des actions sont menées pour garantir la pertinence des produits et (7) si les caractéristiques des statistiques produites correspondent aux besoins des utilisateurs. Grâce aux indicateurs qualitatifs, il est plus facile d'évaluer la production de séries de données spécifiques et la santé et le bon fonctionnement des organismes producteurs de données.

51. Les producteurs de données peuvent utiliser les indicateurs de renforcement des capacités statistiques comme un outil de gestion à usage interne offrant une vue d'ensemble de leur

capacité à produire certaines statistiques. Pour promouvoir la comparabilité au niveau international, les indicateurs doivent être élaborés par rapport à des points de référence uniques pour l'ensemble des pays.

Capacités statistiques viables

52. Les indicateurs de RCS constituent la première tentative systématique pour produire, à l'échelle internationale, des indicateurs de renforcement des capacités statistiques applicables d'un pays à l'autre. Il s'agit d'un début prometteur. Ils permettront de mieux apprécier la situation statistique des différents pays, de partager systématiquement les résultats et d'obtenir une vue comparative du renforcement des capacités statistiques d'un pays à l'autre.

53. Les indicateurs de RCS ont été conçus comme une nouvelle façon de promouvoir un climat dans lequel l'information statistique devient un support essentiel des politiques nationales et de la bonne gouvernance. Les pays dont les systèmes statistiques ne sont pas viables, comme le prouve le large recours à l'aide externe, doivent faire des efforts pour répondre à leurs besoins nationaux. Dans le mesure où les autorités nationales considèrent que les statistiques leur sont indispensables, elles seront davantage susceptibles d'accroître les financements en statistiques.

« Sans cette capacité essentielle et des ressources stables permettant de la soutenir, ni les besoins statistiques du pays lui-même ni ceux de la communauté internationale ne seront assurés de manière fiable. Lorsque cette capacité est fragile, l'apport sporadique de fonds supplémentaires destinés à satisfaire un besoin statistique particulier sera beaucoup moins efficace et ne remplacera pas ce que l'on peut appeler la « viabilité statistique » » .¹²

¹² Amis de la Présidence de la Commission de Statistique des Nations Unies pour la réunion de 2002 (2001), *Évaluation des Indicateurs Statistiques demandés par les grandes conférences des Nations Unies*.

**Annexe 1: Questionnaire sur les Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques
Groupe de travail de PARIS21
sur les Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques
Septembre 2002**

Ce questionnaire collecte des informations sous la forme d'indicateurs portant sur le renforcement des capacités statistiques. Les indicateurs serviront aux producteurs et aux utilisateurs de données, dont la communauté des donateurs, en :

- Fournissant un instantané de la situation statistique d'un pays
- Mettant en lumière les opportunités grâce à l'identification des forces et des faiblesses et
- Procurant un moyen de suivre à long terme les résultats des efforts de renforcement des capacités.

Les membres du groupe de travail sont le FMI, qui assure la présidence (Mme L. Laliberté, Présidente, M. T. Morrison, M. J. Bové et M.S. Khawaja), la Banque Mondiale, qui assure le secrétariat (Mme M. Harrison, Secrétaire, M. M. Belkindas et M. G. Eele), la Division de statistique des Nations Unies, l'UNSD (M. W. de Vries), la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la CEPALC (Mme B. Carlson), la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, la CEE/ONU (M. J-E. Chapron), et l' AFRISTAT (M. Lamine Diop).

Consultants auprès du groupe de travail : M. D. Allen, M. T. Holt et M. J. van Tongeren.

Le consortium PARIS21 est un partenariat de statisticiens, décideurs, professionnels du développement et autres utilisateurs des statistiques à l'échelon national, régional et international. Fondé en novembre 1999, il s'agit d'un forum et d'un réseau mondial visant à promouvoir, influencer et faciliter les efforts de renforcement des capacités statistiques et le meilleur usage des statistiques. Ses membres fondateurs sont les Nations Unies, l'OCDE, la Banque Mondiale, le FMI et la Commission Européenne.

Washington, D.C., Septembre 2002

Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques, USAGE INTERNATIONAL

Pays : Population (millier): Année de référence:

Indicateurs portant sur l'ensemble du système statistique					
Données statistiques produites et publiées (Indiquer s.v.p., la dernière année de référence concernant les statistiques ainsi que le nom du principal organisme les produisant)					
Domaine statistique	Année de Réf	Nom de l'organisme	Domaine statistique	Année de Réf	Nom de l'organisme
Comptes économiques			Statistiques d'activité économique		
Statistique des prix			Agriculture, Sylviculture et Pêches		
Balance des paiements			Industries manufacturières		
Monnaie, finances et assurances			Energie		
Commerce extérieur			Commerce		
Population			Communication		
Revenus et dépenses des ménages			Transports		
Santé			Ressources naturelles et environnement		
Éducation			Autre (préciser)		
Statistiques de la population active			Autre (préciser)		
Tourisme			Autre (préciser)		
Culture			Autre (préciser)		
Indicateurs portant sur un organisme et sur l'année de référence					
Organisme produisant les statistiques sur : -----▶	1. PIB	2. Population (renseigner si l'organisme est différent du N° 1)	3. Revenus et dépenses des ménages (renseigner si l'organisme est différent du N° 1 et 2)	4. Total	
Organisme : nom					
Financement national public (montant, unité monétaire)					
Fonctionnement					
Capital					
Financement extérieur					
Ressources monétaires (montant, unité)					
Expertise d'assistance technique (personne/jours)					
Noms des partenaires extérieurs					
-					
-					
-					
Personnel statistique (permanent, équivalent plein temps)					
Nombre					
Déperdition (%)					
Technologies de l'information et de la communication (TIC)					
Ordinateur central (oui/non)					
Réseau interne (oui/non)					
Diffusion Internet (oui/non)					
PC en service (nombre)					
Site Internet (adresse)					
Source des données (nombre) (une enquête/source administrative mensuelle compte pour une et non 12; une trimestrielle pour une source et non 4)					
Enquête ou recensement de Ménages					
Autres enquête ou recensement					
Source Administrative					
Diffusion de données (une diffusion mensuelle compte pour 12 diffusions; une trimestrielles pour 4)					
Publications papier/Annuaire					
Autres modes de diffusion					

Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques, USAGE INTERNATIONAL

Pays:

Année d'établissement:

Indicateurs se rapportant aux ensembles de données statistiques			
	1. PIB	2. Population	3. Revenus et dépenses des ménages
Nom de l'organisme			
Échelle d'appréciation: 4: Hautement développé; 3: Développé; 2: Faiblement développé; 1: Sous développé			
0. Préalables:			
0.1 Collection de l'information et maintien de la confidentialité garanties par la loi et effectivement respectées.			
0.2 Coordination effective en matière statistique			
0.3 Ressources humaines adéquats en nombre et en compétence			
0.4 Locaux et équipement adéquates			
0.5 Activités de programmation, de suivi et d'évaluation mise en œuvre			
0.6 Attention portée par l'organisme à la qualité en général			
1. Intégrité:			
1.1 Indépendance des activités statistiques			
1.2 Culture du professionnalisme et de l'éthique professionnelle			
2. Rigueur méthodologique:			
2.1 Mise en œuvre des normes internationales et régionales			
3. Exactitude et fiabilité:			
3.1 Adéquation des sources de données			
3.2 Suivi du niveau de réponse			
3.3 Contrôle des données administratives			
3.4 Contrôle des résultats intermédiaires et finaux.			
4. Utilité:			
4.1 Consultation des utilisateurs			
4.2 Livraison à temps des résultats statistiques			
4.3 Périodicité des résultats statistiques			
5. Accessibilité			
5.1 Étendue de la diffusion			
5.2 Mise à jour des métadonnées			
Personne à contacterTéléphone.....Fax.....Email.....			
Nom de l'Office Central de Statistique (s'il en existe un):			
Dispose-t-il d'un plan de développement statistique? Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Si oui, année de la dernière actualisation : _____			

Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques, USAGE NATIONAL

Pays:
référence:

Population (millier) :

Année de

Indicateurs portant sur un organisme et sur l'année de référence				
Organisme produisant les statistiques sur : -----▶	1.	2.	3.	4.
Organisme : nom				
Financement national public (montant, unité monétaire)				
Fonctionnement				
Capital				
Financement extérieur				
Ressources monétaires (montant, unité)				
Expertise d'assistance technique (personne/jours)				
Noms des partenaires extérieurs				
-				
-				
-				
Personnel statistique (permanent, équivalent plein temps)				
Nombre				
Déperdition (%)				
Technologies de l'information et de la communication (TIC)				
Ordinateur central (oui/non)				
Réseau interne (oui/non)				
Diffusion Internet (oui/non)				
PC en service (nombre)				
Site Internet (adresse)				
Source des données (nombre) (une enquête/source administrative mensuelle compte pour une et non 12; une trimestrielle pour une source et non 4)				
Enquête ou recensement de Ménages				
Autres enquête ou recensement				
Source Administrative				
Diffusion de données (une diffusion mensuelle compte pour 12 diffusions; une trimestrielles pour 4)				
Publications papier/Annuaire				
Autres modes de diffusion				

Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques, USAGE NATIONAL

Pays :

Année d'établissement :

Indicateurs portant sur un ensemble de données et sur l'année de référence			
Données statistiques portant sur : -----►	1.....	2.	3.
Nom de l'organisme :			
Échelle d'appréciation: 4: Hautement développé; 3: Développé; 2: Faiblement développé; 1: Sous développé			
0. Préalables:			
0.1 Collection de l'information et maintien de la confidentialité garanties par la loi et effectivement respectées.			
0.2 Coordination effective en matière statistique			
0.3 Ressources humaines adéquats en nombre et en compétence			
0.4 Locaux et équipement adéquats			
0.5 Activités de programmation, de suivi et d'évaluation mise en œuvre			
0.6 Attention portée par l'organisme à la qualité en général			
1. Intégrité:			
1.1 Indépendance des activités statistiques			
1.2 Culture du professionnalisme et de l'éthique professionnelle			
2. Rigueur méthodologique:			
2.1 Mise en œuvre des normes internationales et régionales			
3. Exactitude et fiabilité:			
3.1 Adéquation des sources de données			
3.2 Suivi du niveau de réponse			
3.3 Contrôle des données administratives			
3.4 Contrôle des résultats intermédiaires et finaux.			
4. Utilité:			
4.1 Consultation des utilisateurs			
4.2 Livraison à temps des résultats statistiques			
4.3 Périodicité des résultats statistiques			
5. Accessibilité			
5.1 Étendue de la diffusion			
5.2 Mise à jour des métadonnées			
Personne à contacterTéléphone.....Fax.....Email.....			

Questionnaire sur les Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques Instructions

Général: L'objet de ce questionnaire est de recueillir des informations sur des indicateurs de renforcement des capacités statistiques. Le questionnaire doit être renseigné et contrôlé par l'Organisme chargé de la coordination des activités statistiques du pays.

Adresse de retour: Veuillez compléter et retourner le questionnaire à l'adresse suivante :

PARIS21
2 rue André-Pascal
75775 Paris
CEDEX 16

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

PARIS21: 014524 9051 (téléphone)
contact@paris21.org (e-mail).

Champ: L'information devra figurer dans les tableaux joints; ces tableaux comportent trois parties: Indicateurs portant sur l'ensemble du système statistique; Indicateurs portant sur des organismes, et Indicateurs portant sur des données statistiques

Système statistique: les indicateurs se rapportent à la production nationale de statistiques. Le *but* est de fournir une vue générale des ensemble de statistiques nationales, d'identifier la dernière année pour laquelle elles sont disponibles ainsi que les organismes chargés de leur production.

Organisme: les indicateurs portent sur une évaluation des ressources utilisées pour la statistique, sur les opérations de collecte, et sur les diffusions des organismes chargés de l'élaboration du PIB, des statistiques démographiques et des données sur les revenus et dépenses des ménages. Le *but* est de fournir une vue instantanée de l'envergure et de la profondeur des activités statistiques conduites dans trois grands domaines (économique, démographique, et social) provenant d'évaluation sur les organismes produisant les ensembles de statistiques correspondants.

Ensemble de données: les indicateurs visent les aspects législatif, institutionnel et organisationnel, méthodologiques ainsi que les caractéristiques des productions concernant le PIB, la démographie et les revenus et dépenses des ménages. Le *but* est de fournir un tour d'horizon et de comparer de grands domaines de la statistique d'un pays.

Couverture: Les indicateurs du système national concernent l'ensemble des principales statistiques nationales. Pour les organismes et les ensembles de données, les indicateurs portent sur le ou les organismes responsables de la production des données sur le PIB, la population et les revenus et dépenses des ménages. Si l'Office National de la Statistique est chargé de la production dans ces trois domaines, alors l'information concernant ce seul organisme est demandée pour les sections portant sur les organismes et sur les données. Mais, si par exemple,

la Banque Centrale calcule le PIB, l'Office National établit les données de population et le ministère du plan les données sur les revenus et dépenses des ménages, alors les renseignements devront concerner ces trois organismes dans les sections organisme et données.

Pays, Population et année de référence ou d'établissement: Indiquer s.v.p. le nom du pays, sa population et la période sur laquelle porte le questionnaire.

Indicateurs portant sur l'ensemble du système statistique

Cette section porte sur toutes les statistiques produites dans le pays.

Indiquez, pour chacun des ensembles statistiques, l'année de référence la plus récente (par exemple, les statistiques de finances publiques concernent l'année 1995) indépendamment de l'année où les statistiques ont été rendues publiques.

Dans le cas de domaines statistiques pour lesquels plusieurs séries sont publiées, peut-être à des dates distinctes, par exemple les statistiques de santé pour lesquelles la prévalence du VIH, les statistiques de vaccination, la morbidité peuvent toutes être élaborées, alors l'une des séries doit être retenue et identifiée comme telle. L'organisme de coordination statistique doit consulter l'institution responsable pour fixer laquelle des séries doit être sélectionnée, en tenant compte des politiques prioritaires du pays.

La catégorie Autres (préciser), concerne les séries statistiques clefs que le pays considère comme suffisamment important dans le programme national pour figurer sur le questionnaire; comme par exemple, les statistiques sur le genre, les transports ou les handicaps.

Indicateurs portant sur l'organisme.

Cette section concerne l'ensemble des activités statistiques du ou des organismes, pas seulement concernant les trois domaines particuliers retenus pour identifier le ou les organismes.

Le ou les organisme producteurs de données doivent être identifiés et les informations demandées se rapportent aux activités de l'année de référence. Si l'information n'est pas disponible, les meilleures estimations possibles doivent être fournies (en prenant soin de garder la trace de la méthodologie utilisée afin de préserver la comparabilité temporelle interne aux séries).

Financement national public: indiquer les dépenses budgétaires (sur financement national), courantes ou en capital, en excluant les dépenses financées par les partenaires au développement. Indiquer les unités retenues (centaine, millier ou million) ainsi que la devise. Il se peut qu'il n'y ait pas de budget séparé pour les activités statistiques, en particulier dans le cas de la production statistique faisant partie d'autres fonctions des ministères techniques. Prière d'évaluer avec soin les ressources afin de couvrir l'ensemble des phases de l'activité statistique (conception des enquêtes et traitements administratifs, le recueil des données, le contrôle, les imputations, la validation, le traitement, la diffusion).

Financement des partenaires au développement: indiquer les dépenses et le nombre de jours ouvrés fournis au titre de l'Assistance Technique (AT), au cours de l'année de référence, de la part des partenaires au développement et dans le cadre d'accords de partenariat. Pour les dépenses, indiquer s.v.p., l'unité (centaine, millier ou million) et les montants dans la devise retenue. Pour l'assistance technique des partenaires, indiquer s.v.p. le nombre de jours d'assistance technique en statistique, que les coûts correspondants aient été ou non inclus dans les dépenses. Mentionner le nom des agences de coopération ayant apporté leur contribution au cours de l'année de référence.

Personnel statistique: tous les personnels de l'organisme de production statistique et impliqués dans la production des statistiques, depuis le recueil jusqu'à la diffusion (par exemple: statisticiens, économistes, chauffeurs, personnel d'impression). Le nombre de personnes doit comprendre celles des bureaux nationaux et régionaux des organismes de production, mais exclure les personnels employés temporairement à l'occasion d'opérations de recensement ou d'enquêtes d'envergure pour lesquelles un grand nombre d'enquêteurs est recruté pour une période limitée. Le nombre de personnes à temps partiel doit être converti en équivalent plein temps, en lui appliquant le ratio de la moyenne des heures travaillées à temps partiel par le nombre moyen d'heures travaillée par les personnels à plein temps.

Déperdition (%): défini comme 'le nombre de sortie de personnel statistique pendant la période de référence' multipliée par 100 et divisé par le nombre de personnel statistique au début de la même période. Les sorties comprennent les départs définitifs ainsi que les congés de plus d'un an (ne pas distinguer entre plein temps et temps partiel).

Technologies de l'information et de la communication (TIC): Marquer 'non' s'il n'y a pas d'ordinateur central, s'il n'y a pas de réseaux informatique interne, ou s'il n'y a pas diffusion des données par le biais d'Internet. Indiquer 'oui' autrement. *PC en service* pour les travaux statistiques: nombre d'ordinateurs individuels, en usage régulièrement pour la statistique, à la fin de la période de référence; exclure les ordinateurs qui ne sont plus utilisés. Si l'organisme dispose d'un site Internet, en indiquer alors l'adresse.

Sources des données utilisées dans l'année: nombre d'enquêtes distinctes (par sondage ou recensements) et de sources de données administratives utilisées durant l'année pour les besoins de la statistique, sur les ménages ou d'autres unités d'observation (entreprises ou gestions). Fournir le nombre pour toutes les données rendues publiques (et pas uniquement pour les domaines/productions des trois cadres utilisés pour identifier l'organisme). Ne compter une enquête mensuelle que pour UN et non pour 12; compter UNE FOIS une enquête trimestrielle et pas 4; compter une source administrative mise à jour mensuellement ou trimestriellement UNE SEULE FOIS, etc.

Diffusion de données: estimer le nombre de premières diffusions de données dans chaque catégorie et pour l'année de référence. Les premières diffusions concernent les publications papier, les communiqués de presse d'une ou plusieurs pages, de même que les sorties sur CD-ROM et sur les sites Internet. Indiquer le nombre quel que soit le domaine statistique concerné, (et pas uniquement pour les domaines/productions des trois cadres utilisés pour identifier l'organisme). Les sorties mensuelles ou les mises à jour mensuelles de site Internet doivent

chacune être comptée pour 12 (dans l'hypothèse où les 12 ont été effectuées durant l'année de référence); compter 4 dans le cas trimestriel.

Indicateurs portant sur les données.

Cette section évalue la production de trois ensembles présélectionnés de données statistiques qui peuvent être considérés comme représentatifs des grands domaines économique, démographique et social de la statistique.

La production de chaque ensemble de données doit être appréciée selon 18 indicateurs qualitatifs couvrant les aspects suivants des opérations statistiques: *Préalables institutionnels* (6), *Intégrité* (2), *Rigueur méthodologique* (1), *Exactitude et fiabilité* (4), *Utilité* (3), et *Accessibilité* (2).

Un seul organisme peut produire les 3 ensembles de données (par exemple, l'Office National de la Statistique, établit le PIB, les statistiques de population, et les revenus et dépenses des ménages). Dans ce cas, pour certaines dimensions, l'évaluation peut être similaire d'un ensemble à l'autre. Par exemple, les indicateurs portant sur les dimensions: *Préalables*, *Intégrité*, *Utilité* et *Accessibilité* peuvent s'appliquer à l'ensemble de l'organisme et seront donc similaires pour tous les ensembles de données. Les indicateurs, *Rigueur méthodologique*, et *Précision et Fiabilité*, différeront probablement d'un ensemble à l'autre. Cependant, il peut y avoir des éléments de *l'Exactitude et de la Fiabilité* qui sont identiques quel que soit l'ensemble de données. Par exemple, cela peut se produire lorsqu'un même département de l'organisme traite des recensements, des enquêtes et des sources administratives en appui à d'autres domaines (par exemple toutes les statistiques sociales, ou toutes les statistiques économiques).

Pour chaque production statistique, les 18 indicateurs peuvent être appréciés sur une échelle à quatre niveaux. A chaque niveau correspond une description de référence (voir ci-après). Cette description de référence de chaque indicateur couvre plusieurs aspects qui sont identifiés séparément pour chacun des quatre niveaux à l'aide d'un numéro de code uniformisé.

La graduation par niveau est relative, décroissant de 4 à 1; la valeur 4 correspondant aux conditions optimales pour la production statistique, et la valeur 1 aux conditions les moins favorables. Pour chacun des indicateurs, les quatre niveaux de référence doivent être examinés avant d'affecter la valeur qui correspond le mieux à la situation actuelle de l'organisme producteur concerné par le produit évalué. Indiquer s.v.p., le niveau pour lequel s'applique la majorité des conditions mentionnées.

Le niveau 4 correspond à des activités statistiques extrêmement développées en regard de l'indicateur considéré; le niveau 3 se réfère à des activités considérées comme modérément bien développées pour l'indicateur en question; le niveau 2 est pour des activités se développant mais comportant encore beaucoup de déficiences; enfin au niveau 1 les activités sont sous-développées. Une appréciation bien conduite pour les pays ayant besoin d'une assistance technique, permettrait d'identifier les dimensions ou les domaines nécessitant une telle assistance; en règle générale, les niveaux 3 et 4 ne justifient pas une intervention d'assistance extérieure.

Office National de la Statistique : Bien vouloir indiquer s'il existe un office national de la statistique, et dans ce cas s'il dispose d'un plan stratégique et à quelle date ce plan a été mise à jour.

Descriptions de référence pour les indicateurs se rapportant aux ensembles de données

0. Préalables pour la qualité			
0.1 Recueil des informations et maintien de la confidentialité garantis par la loi et effectifs			
<i>Niveau 4</i>	<i>Niveau 3</i>	<i>Niveau 2</i>	<i>Niveau 1</i>
<p>(i) L'accès à l'information (collecte des données de base nécessaires et accès aux informations de l'administration publique) est effectif dans la pratique comme le prévoit la législation statistique.</p> <p>(ii) La réglementation accorde aux organismes producteurs l'entière responsabilité pour l'élaboration et la diffusion d'une variété de statistiques.</p> <p>(iii) La réglementation prévoit que toutes les sources ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques et doivent être gardées confidentielles (sauf en cas d'accord du répondant pour sa divulgation).</p> <p>(iv) Il existe des pénalités pour rupture de la confidentialité qui dissuadent effectivement le non respect. Le système judiciaire existant permet la mise en vigueur de la législation statistique.</p>	<p>(i) L'accès à l'information (collecte des données de base nécessaires et accès aux informations de l'administration publique) est limité dans la pratique même si cet accès est prévu par la législation statistique.</p> <p>(ii) La réglementation accorde aux organismes producteurs l'entière responsabilité pour l'élaboration et la diffusion d'une variété de statistiques.</p> <p>(iii) La réglementation prévoit que toutes les sources ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques et doivent être gardées confidentielles (sauf en cas d'accord du répondant pour sa divulgation).</p> <p>(iv) Les pénalités pour rupture de la confidentialité sont quelque peu inadéquates pour dissuader le non respect. Le système judiciaire existant est assez développé pour permettre largement la mise en vigueur de la législation statistique.</p>	<p>(i) L'accès à l'information (collecte des données de base nécessaires et accès aux informations de l'administration publique) est quasi impossible dans la pratique même si cet accès est prévu par la législation statistique.</p> <p>(ii) La réglementation ne précise pas les responsabilités en matière d'élaboration et de diffusion d'une variété de statistiques.</p> <p>(iii) Il n'y a pas d'affirmation claire en ce qui concerne la confidentialité des données individuelles.</p> <p>(iv) Il n'y a pas de pénalités pour rupture de données individuelles.</p>	<p>(i) Il n'existe pas de réglementation statistique à proprement parler ; l'accès aux données de l'administration publique n'est pas accordé.</p> <p>(ii) La loi ne précise rien en matière de responsabilité concernant l'élaboration et la diffusion des statistiques.</p> <p>(iii) La confidentialité des données individuelles n'est pas préservée.</p> <p>(iv) Il n'y a pas de pénalités pour divulgation de données individuelles. Le système judiciaire est incapable d'imposer le respect de la législation statistique.</p>
0. Préalables pour la qualité			
0.2 Coordination effective en matière statistique			
<i>Niveau 4</i>	<i>Niveau 3</i>	<i>Niveau 2</i>	<i>Niveau 1</i>
<p>(i) La réglementation ou toute</p>	<p>(i) La réglementation ou</p>	<p>(i) La réglementation ou</p>	<p>(i) Il n'existe pas de réglementation ou d'autre</p>

<p>autre disposition formelle précise clairement les responsabilités en matière de coordination des activités statistiques et de promotion des normes statistiques, et ceci est réellement mis en application grâce :</p> <p>(ii) À l'élaboration d'un programme concerté d'activités statistiques; l'identification des besoins des utilisateurs non satisfaits; l'élimination des doublons dans les travaux statistiques, y compris dans le cas de collecte conjointe et/ou de partage de données.</p> <p>(iii) Promotion des cadres de référence, des concepts, des définitions, des nomenclatures et des méthodes au sein des organismes producteurs de données statistiques.</p>	<p>toute autre disposition formelle précise clairement les responsabilités en matière de coordination des activités statistiques, mais ceci n'est pas mis effectivement en pratique.</p> <p>(ii) Il existe (mais pas de manière importante) quelques manques de données et/ou duplication des travaux.</p> <p>(iii) Les cadres de référence normalisés, etc. sont activement diffusés mais il existe quelques cas de non respect.</p>	<p>toute autre disposition formelle n'attribue pas les responsabilités en matière de coordination des activités, et celle-ci n'est pas assurée.</p> <p>(ii) Il existe des manques importants dans certains domaines et/ou des duplications d'activités (certaines productions statistiques des différents organismes peuvent manquer de logique et de cohérence).</p> <p>(iii) Les cadres de référence normalisés, etc. ne sont pas activement diffusés et il existe des cas graves de non respect.</p>	<p>disposition formelle attribuant les responsabilités en matière de coordination des activités, .</p> <p>(ii) Il existe des manques importants dans les données et des duplications d'activités.</p> <p>(iii) Les cadres de référence normalisés, etc. ne sont pas diffusés et il généralement pas respectés. Des organismes de production statistique peuvent produire et utiliser des produits statistiques en contradiction avec ceux produits par d'autres organismes.</p>
<p>0.3 Adéquation du nombre et des compétences des ressources humaines</p>			
<p>(i) Le nombre d'employés est suffisant pour mener les activités en cours et pour développer les produits répondant aux besoins prioritaires émergents.</p> <p>(ii) Les niveaux de rémunération et les conditions de travail sont adaptés à la nature des tâches et compétitifs à l'intérieur du cadre de la fonction publique du pays.</p>	<p>(i) Le nombre d'employés est tout juste suffisant pour mener les activités en cours mais insuffisant pour développer les produits répondant aux besoins prioritaires émergents.</p>	<p>(i) Le nombre d'employés est nettement insuffisant pour mener les activités en cours.</p> <p>(ii) Les niveaux de rémunération et les conditions de travail sont inadaptés à la nature des tâches et pas compétitifs à l'intérieur du cadre de la fonction publique du pays.</p> <p>La déperdition de personnels qualifiés est un problème sérieux.</p>	<p>(i) Le personnel est nettement insuffisant pour traiter les activités statistiques actuelles.</p> <p>(ii) Les niveaux de rémunération et les conditions de travail sont inadaptés à la nature des tâches et ne sont pas compétitifs à l'intérieur du cadre de la fonction publique du pays.</p> <p>(iii) La déperdition de personnel qualifié est un des principaux problèmes.</p> <p>(iv) Une proportion importante des personnels n'a pas le niveau de formation générale requis et certaines des compétences spécialisées font défaut.</p>

0. Préalables pour la qualité		
0.3 Adéquation du nombre et des compétences des ressources humaines		
Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2
<p>(iii) La déperdition de personnels est gérable.</p> <p>(iv) La quasi totalité des personnels a reçu la formation de niveau requis.</p> <p>(v) La majorité des personnels fait preuve des compétences requises pour les tâches confiées (leadership/management, méthode, normes statistiques, plans et méthodes d'enquête, conception des questionnaires, technologies de l'information et de la communication, diffusion des données, rédaction et présentation) et elles sont effectivement mises en pratique (c.à.d. sont utilisées régulièrement et donc entretenues et améliorées).</p> <p>(vi) Le transfert de compétences résultant de l'assistance technique au pays a atteint un niveau élevé.</p> <p>(vii) Il n'est fait aucun obstacle au recrutement direct de personnes ayant la formation initiale et les compétences nécessaires (dans la limite des budgets disponibles), et les organismes de formation fournissent des personnels en nombre et en qualité importants.</p> <p>(viii) La répartition des ressources entre projets au sein de l'organisme ou de l'unité, ainsi qu'entre les services centraux et régionaux, tient bien compte des charges de travail et des priorités des utilisateurs</p>	<p>(ii) Les niveaux de rémunération et les conditions de travail sont quelque peu inadaptés à la nature des tâches et à peine compétitifs à l'intérieur du cadre de la fonction publique du pays.</p> <p>(iii) La déperdition de personnels pose problèmes.</p> <p>(iv) Une forte proportion du personnel a la formation requise mais on n'atteint pas la masse critique de ressources pour toutes les compétences listées au niveau 4</p> <p>(v). Dans certains cas, des employés ne sont pas utilisés selon leur capacité (niveau d'activité insuffisant pour mettre régulièrement leurs compétence en pratique).</p> <p>(vi) Le transfert de compétences résultant de l'assistance technique au pays a atteint un niveau limité. Il n'est fait aucun obstacle au recrutement direct de personnes ayant la formation initiale et les compétences nécessaires (dans la limite des budgets disponibles), et les organismes de formation fournissent des personnels en nombre et en qualité raisonnablement suffisants.</p> <p>(vii) La répartition des ressources entre projets au sein de l'organisme ou de l'unité, ainsi qu'entre les services centraux et régionaux, tient raisonnablement compte des charges de travail et des priorités des utilisateurs, mais n'est pas optimale.</p>	<p>(iii) Une proportion importante des personnels n'a pas le niveau de formation générale requis et certaines des compétences spécialisées font défaut.</p> <p>(iv) Certains employés effectuent des tâches sous qualifiées (comme un travail administratif confié à un spécialiste) ou sur qualifiées (comme un travail de spécialiste).</p> <p>(v) Peu ou pas de transfert de compétences résultant de l'assistance technique au pays.</p> <p>(vi) Le recrutement des personnels peut être effectué selon les dispositions applicables généralement de la fonction publique et peut ne pas retenir des personnes ayant les compétences requises pour des travaux de nature statistique.</p> <p>(vii) La répartition des ressources entre projets au sein de l'organisme ou de l'unité, ainsi qu'entre les services centraux et régionaux, n'est généralement pas cohérente avec les charges de travail et les priorités des utilisateurs.</p>
		<p>(v) Certains employés effectuent des tâches sous-qualifiées (comme un travail administratif confié à un spécialiste) ou surqualifiées (comme un travail de spécialiste qui devrait être confié à un spécialiste).</p> <p>(vi) Pratiquement pas de transfert de compétences résultant de l'assistance technique au pays.</p> <p>(vii) Le recrutement des personnels est effectué selon les dispositions applicables généralement à la fonction publique et se traduit par la nomination de personnes n'ayant pas la formation et les compétences requises.</p> <p>(viii) Souvent, la répartition des ressources entre projets au sein de l'organisme ou de l'unité, ainsi qu'entre les services centraux et régionaux, est totalement incohérente avec les charges de travail et les priorités des utilisateurs.</p>

0. Préalables pour la qualité			
0.4 Adaptation des locaux, des équipements et des installations Internet			
Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
<p>(i) Les locaux des organismes producteurs de données sont structurellement sains et offrent un bon niveau de sécurité physique, y compris l'accès aux seules personnes autorisées, et des installations et procédures informatiques totalement protégées.</p> <p>(ii) Les installations sont suffisamment vastes et les services sont satisfaisants (éclairage, alimentation électrique, chauffage, climatisation, communications).</p> <p>(iii) Les meubles et équipements de bureau (bureaux, chaises, armoires de classement, ordinateurs et équipements annexes, logiciels, téléphones, etc.) sont adaptés aux tâches à accomplir.</p>	<p>(i) Les locaux des organismes producteurs de données sont structurellement sains et offrent un niveau suffisant de sécurité physique, bien qu'on puisse encore améliorer l'accès aux seules personnes autorisées et /ou la protection totale des installations et procédures informatiques.</p> <p>(ii) Les installations sont un peu exigües et les services peuvent laisser à désirer (éclairage, alimentation électrique, chauffage, climatisation, communications).</p> <p>(iii) Les meubles et équipements de bureau sont raisonnablement adaptés aux tâches à accomplir.</p>	<p>(i) Les locaux des organismes producteurs de données sont raisonnablement sains structurellement, mais certains aspects de la sécurité physique et de la protection des installations informatiques sont à revoir.</p> <p>(ii) Les installations sont trop exigües et les services (éclairage, alimentation électrique, chauffage, climatisation et communications) sont interrompus par intermittence.</p> <p>(iii) Les meubles et équipements de bureau sont inadaptés au point de pénaliser gravement l'efficacité et l'efficience des activités statistiques.</p>	<p>(i) Les locaux des organismes producteurs de données sont structurellement malsains et les problèmes de sécurité physique ne sont pas traités (pour ce qui est par exemple de l'accès aux seules personnes autorisées ou de la protection totale des installations et des procédures informatiques).</p> <p>(ii) Les installations sont beaucoup trop exigües ou les services (éclairage, alimentation électrique, chauffage, climatisation et communications) sont irréguliers et par intermittence gravement interrompus.</p> <p>(iii) Les équipements de bureau sont tout à fait inadaptés, au point d'entraver les activités statistiques.</p>

0. Préalables à la qualité				
0.5 Mesures de programmation, de suivi et d'évaluation mises en œuvre				
Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1	
<p>(i) Tous les systèmes d'information sur la gestion sont utilisés régulièrement pour l'ensemble des 7 domaines énumérés ci-dessous.</p> <p>(ii) Si les priorités changent, la direction dispose de la marge de manœuvre nécessaire pour redistribuer les ressources entre les projets au sein de l'organisme ainsi qu'entre les services centraux et régionaux.</p> <p>(iii) L'organisme producteur de données procède périodiquement à une évaluation de ses activités statistiques.</p> <p>(iv) L'évaluation par des organismes de financement externes des activités liées à des projets est bien intégrée dans le processus de suivi de l'organisme producteur de données.</p>	<p>(i) Les systèmes d'information sur la gestion sont utilisés régulièrement pour au moins 5 des 7 domaines énumérés ci-dessous.</p> <p>(ii) Si les priorités changent, la direction dispose d'une marge de manœuvre limitée pour redistribuer les ressources entre les projets au sein de l'organisme ainsi qu'entre les services centraux et régionaux.</p> <p>(iii) L'organisme producteur de données procède en de très rares occasions à une évaluation de ses activités statistiques.</p> <p>(iv) Généralement, l'évaluation par des organismes de financement externes des activités liées à des projets n'est pas intégrée dans le processus de suivi de l'organisme producteur de données.</p>	<p>(i) Les systèmes d'information sur la gestion ne sont utilisés régulièrement que pour couvrir 2 à 4 des 7 domaines énumérés ci-dessous.</p> <p>(ii) La direction ne peut pas répondre aux changements de priorités en raison d'une marge de manœuvre très limitée pour redistribuer les ressources entre les projets au sein de l'organisme ainsi qu'entre les services centraux et régionaux (par exemple, les crédits budgétaires ne sont pas versés en temps voulu).</p> <p>(iii) L'organisme producteur de données n'a procédé à aucune évaluation significative de ses activités statistiques.</p> <p>(iv) L'évaluation par des organismes de financement externes des activités liées à des projets est menée indépendamment du processus de suivi de l'organisme producteur de données.</p>	<p>(i) Des systèmes d'information sur la gestion ne sont utilisés régulièrement pour suivre les performances de l'organisme producteur de données dans aucun des 7 domaines énumérés ci-dessous.</p> <p>(ii) La direction a peu, voire pas de marge de manœuvre pour redistribuer les ressources et avoir accès aux crédits budgétaires.</p> <p>(iii) L'organisme producteur de données n'a pas évalué ses activités statistiques.</p> <p>(iv) Les organismes de financement externes n'ont pas évalué les activités liées à des projets.</p>	<p>1) Plans stratégiques (ou de l'entreprise) qui coordonnent la vision globale, les objectifs et les stratégies.</p> <p>2) Programmes annuels de travail pour l'organisme producteur de données et ses principales composantes.</p> <p>3) Etablissement et suivi des dépenses et recettes budgétaires.</p> <p>4) Performances des principaux projets en termes de coûts, d'effectifs et de vente des produits.</p> <p>5) Coûts d'intrants particuliers, comme le coût du traitement d'un programme de recensement de la population ou d'un questionnaire de recensement économique.</p> <p>6) Enregistrement de la participation du personnel à des actions internes et externes de formation, y compris les séminaires internationaux et régionaux, les cours, etc.</p> <p>7) Performances individuelles du personnel et remontée des réactions.</p>

0. Préalables pour la qualité			
0.6 Concentration des efforts organisationnels sur la qualité			
Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
<p>(i) La direction met fortement l'accent sur la qualité.</p> <p>(ii) Les différents aspects de la qualité sont suivis, les problèmes traités et les suggestions d'amélioration considérées, des bilans de la qualité sont périodiquement dressés et l'innovation est activement encouragée.</p> <p>(iii) Ces activités conduisent à l'amélioration significative d'aspects spécifiques de la qualité, comme le respect des délais.</p> <p>(iv) Ces efforts sont soutenus par des mesures pratiques et des manuels de procédures concernant la collecte, le traitement et la diffusion des données, qui sont tenus à jour et régulièrement utilisés par le personnel.</p>	<p>(i) La direction met l'accent sur la qualité.</p> <p>(ii) Les problèmes et les suggestions d'amélioration sont enregistrés et une suite leur est donnée le cas échéant, mais aucun bilan systématique de la qualité n'est dressé.</p> <p>(iii) L'innovation conduit sporadiquement à quelques améliorations dans certains aspects de la qualité, comme le respect des délais.</p> <p>(iv) Des mesures pratiques et des manuels de procédures existent pour la collecte, le traitement et la diffusion des données, mais le personnel ne les applique pas forcément de manière régulière.</p>	<p>(i) La direction ne met pas spécialement l'accent sur la qualité.</p> <p>(ii) L'enregistrement des problèmes et des suggestions d'amélioration est limité et il n'existe pas de processus systématique permettant d'améliorer les activités existantes.</p> <p>(iii) L'innovation n'est pas particulièrement privilégiée.</p> <p>(iv) Un nombre limité de mesures pratiques et de manuels de procédures peuvent exister dans certains domaines pour la collecte, le traitement et la diffusion des données, mais ils sont rarement utilisés par le personnel.</p>	<p>(i) La direction ne fait pas allusion à la qualité.</p> <p>(ii) Il n'existe pas de processus d'enregistrement des problèmes et des suggestions d'amélioration.</p> <p>(iii) L'innovation n'est pas privilégiée.</p> <p>(iv) Il n'existe aucune mesure pratique ou manuel de procédure pour la collecte, le traitement et la diffusion des données.</p>

1. Intégrité			
1.1. Indépendance des opérations statistiques			
Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
<p>(i) Une tradition d'indépendance professionnelle solide et ancienne existe ; elle est souvent protégée par des dispositions juridiques ou institutionnelles et/ou des traditions statistiques (comme le choix et la titularisation des cadres de direction, les modalités selon lesquelles les organismes producteurs de statistiques rendent compte de leur travail et l'existence d'un organisme donnant des orientations au plus haut niveau et protégeant des interférences politiques).</p> <p>(ii) Le choix des sources et des orientations et techniques statistiques ainsi que le contenu et le rythme des publications statistiques est uniquement fondé sur des considérations d'ordre statistique, à l'abri de toute interférence extérieure. Les cadres de direction peuvent faire et font des commentaires publics sur les questions statistiques, notamment en réponse aux critiques adressées aux statistiques et aux méthodes utilisées.</p>	<p>(i) Une tradition d'indépendance professionnelle est largement répandue.</p> <p>(ii) Toutefois, certaines activités statistiques énumérées au niveau 4 (comme le contenu et le rythme des publications statistiques) sont soumises à l'autorisation formelle ou informelle des ministres ou des hauts responsables.</p>	<p>(i) L'indépendance professionnelle existe à certains égards.</p> <p>(ii) Cependant, certaines activités statistiques sont soumises à l'autorisation formelle ou informelle de ministres ou de hauts responsables.</p>	<p>(i) L'indépendance professionnelle n'est pas considérée comme nécessaire aux opérations statistiques.</p> <p>(ii) Tous les aspects de la fonction statistiques peuvent être soumis à l'autorisation formelle ou informelle des ministres ou des hauts responsables.</p>

1. Intégrité			
1.2 Tradition reposant sur des normes professionnelles et éthiques			
<i>Niveau 4</i>	<i>Niveau 3</i>	<i>Niveau 2</i>	<i>Niveau 1</i>
<p>(i) Une forte et ancienne tradition reposant sur une pratique professionnelle et éthique fournit le cadre du travail quotidien.</p> <p>(ii) Elle englobe la préservation absolue de la confidentialité, l'objectivité scientifique, le développement et l'entretien des compétences professionnelles (grâce à une formation ou à des séminaires), l'impartialité des publications et de l'accès, la consultation des utilisateurs et le souci de servir chacun d'entre eux.</p> <p>(iii) Cette tradition est soutenue par des politiques et des directives claires concernant le comportement du personnel et la transparence du processus statistique.</p> <p>(iv) La transparence comprend la divulgation des conditions du processus statistique, y compris l'octroi de l'accès aux données avant leur diffusion, la divulgation à l'avance des modifications du processus et la publication d'un rapport d'activités annuel.</p>	<p>(i) Le besoin d'une pratique professionnelle solide est reconnu.</p> <p>(ii) En pratique, dans certains cas, les données individuelles peuvent être utilisées à des fins non statistiques lorsque la carrière et la formation du personnel n'est pas activement encouragée ou lorsque les utilisateurs ne sont pas consultés ou servis.</p> <p>(iii) Les politiques et pratiques d'entreprise ne renforcent pas particulièrement le professionnalisme et l'intégrité.</p> <p>(iv) Le public dispose de certaines informations sur le déroulement du processus statistique. Des éclaircissements sur les modifications principales sont donnés non pas à l'avance, mais lors de la diffusion des résultats statistiques.</p>	<p>(i) Le besoin d'une pratique professionnelle solide n'est pas reconnu.</p> <p>(ii) Certains aspects de la pratique professionnelle sont effectivement négligés dans le travail quotidien.</p> <p>(iii) Le comportement professionnel et éthique du personnel n'est pas régi par une politique ou des pratiques écrites.</p> <p>(iv) Le public n'est pas informé du déroulement du processus statistique.</p>	<p>(i) Il n'existe pas en réalité de tradition reposant sur une pratique professionnelle.</p> <p>(ii) Certains aspects de la pratique professionnelle sont tellement négligés que beaucoup d'entre eux n'ont pas d'impact sur le travail quotidien.</p> <p>(iii) Le comportement professionnel et éthique du personnel n'est pas régi par une politique ou des pratiques écrites.</p> <p>(iv) Le public n'est pas informé du déroulement du processus statistique.</p>

2 Rigueur méthodologique			
2.1 Mise en œuvre des normes internationales/régionales			
Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
<p>(i) Les concepts actuellement acceptés sur le plan international (et, le cas échéant, régional) sont utilisés et ajustés si nécessaire aux besoins nationaux.</p> <p>(ii) L'étendue des produits statistiques est à peu près conforme aux normes actuellement acceptées sur le plan international.</p> <p>(iii) Un large éventail de classifications et de tableaux de correspondance internationaux est utilisé pour relier les agrégats macroéconomiques aux données microéconomiques et ils sont appliqués à un niveau très poussé de ventilation.</p> <p>(iv) Les cadres statistiques internationaux assurant l'harmonisation des différents concepts sont très largement utilisés.</p>	<p>(i) Les concepts actuellement acceptés sur le plan international (et, le cas échéant, régional) sont largement utilisés, même si certains domaines statistiques n'y ont pas recours et ont un impact <i>modéré</i> sur la comparabilité des résultats statistiques.</p> <p>(ii) L'étendue des produits statistiques est plus limitée que selon les normes actuellement acceptées sur le plan international.</p> <p>(iii) Un nombre limité de classifications et de tableaux de correspondance internationaux sont utilisés pour relier les agrégats macroéconomiques aux données microéconomiques et ils sont appliqués à un niveau de ventilation assez peu détaillé.</p> <p>(iv) Les cadres statistiques internationaux assurant la comparabilité des différents concepts sont utilisés jusqu'à un certain point.</p>	<p>(i) Les concepts actuellement acceptés sur le plan international (et, le cas échéant, régional) sont utilisés dans une certaine mesure, mais il existe de vastes domaines qui n'y ont pas recours et ont un impact <i>significatif</i> sur la comparabilité des résultats statistiques.</p> <p>(ii) L'étendue des produits statistiques est très limitée par rapport aux normes actuellement acceptées sur le plan international.</p> <p>(iii) Un nombre très réduit de classifications internationales de base (comme la CITI) est utilisé pour relier les agrégats macroéconomiques aux données microéconomiques et aucun tableau de correspondance n'est appliqué.</p> <p>(iv) Les cadres statistiques internationaux assurant la comparabilité des concepts ne sont pas utilisés.</p>	<p>(i) Les concepts actuellement acceptés sur le plan international (et, le cas échéant, régional) ne sont pas utilisés, ce qui diminue la comparabilité des produits statistiques.</p> <p>(ii) L'étendue des produits statistiques ne peut pas être comparée aux normes actuellement acceptées sur le plan international. .</p> <p>(iii) Les classifications diffèrent selon les produits statistiques et aucun tableau de correspondance n'est appliqué.</p> <p>(iv) Dans les faits, les cadres statistiques ne sont pas utilisés.</p>

3. Exactitude et fiabilité			
3.1 Adéquation des sources de données			
<i>Niveau 4</i>	<i>Niveau 3</i>	<i>Niveau 2</i>	<i>Niveau 1</i>
<p>(i) Les sources de données sont de très bonne qualité pour les applications statistiques et concernent l'ensemble de la population-cible.</p> <p>(ii) Pour la collecte des informations, la conception des enquêtes est satisfaisante et permet de recueillir les informations requises; elle est régulièrement revue et révisée si nécessaire, de même que la sélection des échantillons .</p> <p>(iii) Le registre des entreprises et la population-cadre sont de très bonne qualité et servent de support commun à une combinaison d'enquêtes de fond et de collectes supplémentaires de données.</p> <p>(iv) En ce qui concerne les sources administratives, les définitions et concepts utilisés pour les applications administratives sont proches de ceux requis pour les applications statistiques, et ne demandent qu'un léger ajustement pour exploiter les informations administratives détaillées à des fins statistiques.</p>	<p>(i) Les sources de données sont en général adaptées aux applications statistiques. La population-cible peut être incomplète mais ce défaut n'invalide pas sérieusement les données.</p> <p>(ii) La conception des enquêtes est généralement satisfaisante et permet de recueillir les informations requises; toutefois, cette conception et la sélection des échantillons ne sont pas toujours revues et révisées comme il le faudrait.</p> <p>(iii) Le registre des entreprises et la population-cadre conviennent généralement à des applications statistiques.</p> <p>(iv) En ce qui concerne les sources administratives, les définitions et concepts utilisés ne sont pas parfaits pour les applications statistiques mais sont proches de ceux requis. Les déficiences sont connues et n'invalident pas sérieusement les principales applications statistiques.</p>	<p>(i) Les sources de données présentent de graves déficiences pour les applications statistiques et des pans importants de la population-cible manquent ou sont fortement sous-représentés.</p> <p>(ii) La conception de l'enquête peut être très déficiente et omettre dans la collecte des informations des sections, géographiques notamment, très importantes de la population.</p> <p>(iii) Le registre des entreprises et le cadre de population possèdent de sérieuses déficiences pour les applications statistiques.</p> <p>(iv) Les sources administratives présentent de graves décalages par rapport aux critères requis, ce qui entrave leur utilisation.</p>	<p>(i) Les sources de données présentent de graves déficiences pour les applications statistiques et des pans importants de la population-cible manquent ou sont fortement sous-représentés.</p> <p>(ii) La conception de l'enquête peut être très déficiente et omettre dans la collecte des informations des sections, géographiques notamment, très importantes de la population.</p> <p>(iii) Le registre des entreprises et le cadre de population possèdent de sérieuses déficiences pour les applications statistiques.</p> <p>(iv) Les sources administratives présentent de graves décalages par rapport aux critères requis, ce qui entrave leur utilisation.</p>

3. Exactitude et fiabilité			
3.2 Suivi des réponses			
<i>Niveau 4</i>	<i>Niveau 3</i>	<i>Niveau 2</i>	<i>Niveau 1</i>
<p>(i) Les taux de réponses aux enquêtes et aux recensements sont régulièrement suivis (par exemple au moyen de contrôles par domaine), déclarés et revus.</p> <p>(ii) Il existe un programme dynamique visant à comprendre les variations des taux de réponses selon les types de répondants et l'habitude a été prise de lancer des recherches et des initiatives (au moyen de test-pilote si nécessaire) pour obtenir des améliorations.</p> <p>(iii) Des méthodes statistiquement valables sont utilisées pour procéder aux imputations et ajustements nécessaires pour les non-réponses afin de minimiser les biais qui leur sont dus.</p>	<p>(i) Des efforts raisonnables sont faits pour suivre, déclarer et revoir les taux de réponses aux enquêtes et aux recensements.</p> <p>(ii) Certaines démarches sont faites pour comprendre les variations des taux de réponses selon les types de répondants, une initiative dans ce sens ayant au moins été prise au cours des trois dernières années.</p> <p>(iii) Des méthodes statistiquement valables sont utilisées dans une certaine mesure pour procéder aux imputations et ajustements nécessaires pour les non-réponses afin de minimiser les biais qui leur sont dus.</p>	<p>(i) Des efforts limités sont faits pour suivre, déclarer et revoir les taux de réponses aux enquêtes et recensements, mais</p> <p>(ii) Il n'existe pas de processus actif d'utilisation de ces informations pour améliorer l'exactitude.</p> <p>(iii) Les méthodes statistiquement valables pour procéder aux imputations et ajustements nécessaires pour les non-réponses afin de minimiser les biais qui leur sont très limités, voire inexistantes.</p>	<p>(i) En général, les taux de réponses ne sont ni suivis (par exemple aucun contrôle par domaine) ni déclarés.</p> <p>(ii) Aucune action n'est entreprise pour procéder aux imputations et ajustements nécessaires pour les non-réponses aux enquêtes et recensements afin de minimiser les biais qui leur sont dus.</p>

3. Exactitude et fiabilité			
3.3 Validation des données administratives			
<i>Niveau 4</i>	<i>Niveau 3</i>	<i>Niveau 2</i>	<i>Niveau 1</i>
<p>(i) Un contact effectif et permanent est maintenu avec l'autorité administrative qui fournit les sources de données. Les occasions d'utiliser des données administratives supplémentaires sont activement recherchées.</p> <p>(ii) Les données administratives sont fréquemment utilisées à des fins statistiques. Des procédures efficaces sont en place pour évaluer si elles sont suffisamment précises pour des usages statistiques, pour comparer leur valeur agrégée avec les agrégats obtenus par d'autres sources et pour contrôler leur comparabilité et leur cohérence interne avec les résultats des enquêtes individuelles, le cas échéant (identification, investigation, nivellement des différences et modification si nécessaire).</p> <p>(iii) Les modifications des processus administratifs qui peuvent affecter la pertinence ou la précision des données (comme la couverture, les définitions ou les classifications) font l'objet de discussions avant leur mise en place.</p> <p>(iv) Il est facile d'accroître la fonctionnalité statistique en cas d'amélioration du système administratif.</p>	<p>(i) Un contact régulier est maintenu avec l'autorité administrative qui fournit les sources de données. Les occasions d'utiliser des données administratives supplémentaires ne sont pas activement recherchées.</p> <p>(ii) Les registres administratifs sont peu utilisés à des fins statistiques. Les mesures en place pour contrôler si ces données sont suffisamment précises pour un usage statistique restent limitées.</p> <p>(iii) Les modifications des processus ou systèmes administratifs sont identifiées à l'avance.</p> <p>(iv) Dans une certaine mesure, il est possible d'influer sur les modifications pour tenir compte des objectifs statistiques, même si cela pose des difficultés.</p>	<p>(i) Un contact irrégulier est maintenu avec l'autorité administrative et aucune démarche n'est entreprise pour étendre l'utilisation des données administratives à des fins statistiques.</p> <p>(ii) Les registres administratifs ne sont utilisés à des fins statistiques que sur une base ad hoc.</p> <p>(iii) Les modifications des processus ou systèmes administratifs ne sont connues que lors de leur mise en place, ce qui conduit à des phénomènes de discontinuité dans les séries statistiques.</p> <p>(iv) Il n'existe dans les faits aucune possibilité d'influer à des fins statistiques sur les modifications prévues.</p>	<p>(i) L'accès aux sources administratives est difficile ou refusé et par conséquent</p> <p>(ii) Les données administratives ne sont pratiquement pas utilisées à des fins statistiques.</p> <p>(iii) Si les données administratives étaient utilisées à des fins statistiques, l'exactitude des données ne serait pas satisfaisante.</p> <p>(iv) Les modifications des données administratives ne sont pas communiquées au personnel statistique.</p>

3. Exactitude et fiabilité			
3.4 Validation des sources de données et des résultats intermédiaires et finals			
<i>Niveau 4</i>	<i>Niveau 3</i>	<i>Niveau 2</i>	<i>Niveau 1</i>
<p>(i) Un processus actif est mis en place pour contrôler la comparabilité et la cohérence interne des données provenant des questionnaires individuels d'enquête et de recensement .</p> <p>(ii) Des comparaisons sont établies entre les agrégats dérivés de ceux fondés sur des séries de données apparentées provenant des années précédentes et les données provenant d'autres sources basées sur des enquêtes et des registres administratifs (identification, investigation, nivellement des différences et modification si nécessaire).</p> <p>(iii) Les données et résultats statistiques intermédiaires sont évalués et validés et les décalages dans les statistiques sont examinés.</p> <p>(iv) Des études de révision sont régulièrement effectuées pour évaluer la fiabilité des données préliminaires et améliorer la production des estimations préliminaires qui s'ensuivent.</p>	<p>(i) Certaines mesures sont mises en place pour contrôler la cohérence interne des données provenant des questionnaires individuels d'enquête et de recensement.</p> <p>(ii) Certaines comparaisons sont établies entre les agrégats dérivés de ceux fondés sur des séries de données apparentées provenant des années précédentes et les données provenant d'autres sources basées sur des enquêtes et des registres administratifs, toutefois</p> <p>(iii) Les données et résultats statistiques intermédiaires ne sont pas validés à l'aide d'autres données.</p> <p>(iv) Des études de révision peuvent être effectuées sous certaines formes pour évaluer la fiabilité des données préliminaires, mais leurs conclusions ne sont pas mises à profit pour améliorer la production des estimations préliminaires qui s'ensuivent.</p>	<p>(i) Les mesures en place pour contrôler la cohérence interne des données provenant des questionnaires individuels d'enquête et de recensement restent limitées.</p> <p>(ii) Les comparaisons entre les séries de données apparentées provenant des années précédentes et les données provenant d'autres sources basées sur des enquêtes et des registres administratifs sont rares ou inexistantes et</p> <p>(iii) Les données et résultats statistiques intermédiaires ne sont pas validés à l'aide d'autres données.</p> <p>(iv) Aucune étude de révision n'est effectuée.</p>	<p>(i) Aucun contrôle efficace de la cohérence interne n'est effectué pour les questionnaires individuels.</p> <p>(ii) Aucune comparaison efficace n'est établie entre les séries de données apparentées provenant des années précédentes et les données provenant d'autres sources basées sur des enquêtes et des registres administratifs.</p> <p>(iii) Les données et résultats statistiques intermédiaires ne sont pas validés à l'aide d'autres données.</p> <p>(iv) Aucune étude de révision n'est effectuée.</p>

4. Utilité			
4.1 Consultation des utilisateurs			
<i>Niveau 4</i>	<i>Niveau 3</i>	<i>Niveau 2</i>	<i>Niveau 1</i>
<p>(i) Une solide tradition de consultation systématique des utilisateurs et d'autres experts appartenant ou non à l'administration est activement encouragée. Ces consultations, tant formelles qu'informelles, couvrent la pertinence des résultats statistiques actuels (comment l'exactitude et la fiabilité sont perçues, utilité des résultats y compris présentation et interprétation), les lacunes dans les données , les besoins émergents, les priorités et la perception par les utilisateurs du professionnalisme et de l'intégrité.</p> <p>(ii) Ces consultations sont intégrées aux processus de l'entreprise et influent sur les décisions concernant le programme et l'évolution du travail.</p> <p>(iii) L'organisme producteur de données est en général considéré comme une structure professionnelle, indépendante, objective et ayant une valeur ajoutée pour la communauté.</p>	<p>(i) Les utilisateurs sont consultés sur la totalité ou la quasi-totalité des éléments énumérés au niveau 4 (i).</p> <p>(ii) Ce processus n'est pas complètement intégré dans les processus de décision et certaines catégories d'utilisateurs peuvent être négligées.</p> <p>(iii) L'organisme producteur de données est en général considéré comme une structure professionnelle, indépendante, objective et ayant une valeur ajoutée pour la communauté.</p>	<p>(i) Certains contacts avec les utilisateurs existent, mais il ne sont pas systématiques (la majeure partie des éléments énumérés au niveau 4 (i) ne sont pas couverts). Cela peut s'expliquer notamment par l'éloignement de l'office des statistiques par rapport aux principaux utilisateurs.</p> <p>(ii) Le processus de consultation n'est pas relié aux processus internes de décision. Certaines grandes catégories d'utilisateurs peuvent en être exclues.</p> <p>(iii) L'organisme producteur de données n'est pas spécialement bien perçu en termes de professionnalisme, d'indépendance, d'objectivité et de valeur ajoutée pour la communauté.</p>	<p>(i) Il n'existe pas de véritable contact avec les utilisateurs (sauf peut-être avec les grands ministères) et ceux qui peuvent exister ne couvrent qu'une petite fraction des éléments énumérés au niveau 4 (i) (en raison par exemple de l'éloignement de l'office des statistiques par rapport aux principaux utilisateurs).</p> <p>(ii) Il n'existe pas de suivi des contacts avec les utilisateurs.</p> <p>(iii) L'organisme producteur de données n'est pas bien perçu en termes de professionnalisme, d'indépendance, d'objectivité et de valeur ajoutée pour la communauté.</p>

4. Utilité			
4.2 Respect des délais pour les résultats statistiques			
<i>Niveau 4</i>	<i>Niveau 3</i>	<i>Niveau 2</i>	<i>Niveau 1</i>
Les résultats statistiques sont publiés bien avant les dates limites fixées par les recommandations appropriées du SGDD (et approchent ou respectent les dates du NSDD pour les séries de données macroéconomiques).	Les résultats statistiques sont publiés avant les dates limites fixées par les recommandations appropriées du SGDD.	Les délais dans lesquels sont publiés les résultats statistiques ne dépassent pas plus d'une fois et demie ceux des recommandations appropriées du SGDD.	Ou bien les délais dans lesquels les résultats statistiques représentent plus d'une fois et demie ceux des recommandations appropriées du SGDD, ou bien il n'existe aucun programme régulier de publication des résultats statistiques.
4.3 Périodicité des résultats statistiques			
La périodicité des résultats statistiques dépasse les recommandations appropriées du SGDD (et approche ou respecte la périodicité prescrite par le NSDD pour les séries de données macroéconomiques).	La périodicité des résultats statistiques respecte les recommandations appropriées du SGDD.	La périodicité des résultats statistiques ne respecte pas les recommandations appropriées du SGDD.	Il n'existe aucun programme régulier de publication des résultats statistiques et le calendrier des futures éditions reste incertain.

5. Accessibilité			
5.1 Efficacité de la diffusion			
Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
<p>(i) Les résultats statistiques sont diffusés simultanément auprès de tous les utilisateurs et dans différents médias (par exemple publications papier, CD-ROM, disquettes, sites Internet, e mail, communiqués de presse, bibliothèques).</p> <p>(ii) Les produits statistiques sont bien conçus et faciles à suivre et les diagrammes et graphiques facilitent la compréhension.</p> <p>(iii) Le texte identifie à l'intention des utilisateurs les principaux éléments de la publication et offre une interprétation impartiale. Des données détaillées (par zones géographiques ou types d'unité par exemple) sont fournies pour répondre aux besoins des utilisateurs.</p> <p>(iv) Des séries saisonnières et d'autres séries analytiques sont fournies si nécessaire.</p> <p>(v) Les données préliminaires et les données révisées sont clairement identifiées et des explications sur les révisions sont fournies périodiquement. La politique de révision est largement rendue publique.</p> <p>(vi) Des calendriers informent le public des dates prévues pour la publication des produits statistiques.</p> <p>(vii) Les calendriers de publication des produits sont respectés.</p>	<p>(i) Les résultats statistiques peuvent être diffusés auprès des utilisateurs à des dates différentes et ne sont publiés que dans un petit nombre de médias.</p> <p>(ii) Les principales conclusions donnent lieu à une interprétation limitée (qui ne dépasse guère la constatation de l'augmentation ou de la baisse d'une valeur). Les diagrammes et graphiques sont rares et leur valeur ajoutée est relativement faible. Des données détaillées ne sont disponibles que dans certains domaines.</p> <p>(iv) Les séries analytiques sont peu nombreuses.</p> <p>(v) Les données préliminaires et les données révisées ne sont pas toujours clairement identifiées et la politique de révision n'est pas rendue publique.</p> <p>(vi) Des calendriers informent le public des dates prévues pour la publication des produits statistiques.</p> <p>(vii) Les calendriers de publication des produits sont en général respectés.</p> <p>(viii)</p>	<p>(i) Les résultats statistiques peuvent être diffusés auprès des utilisateurs à des dates différentes et ne sont publiés que dans un petit nombre de médias.</p> <p>(ii) Les résultats statistiques consistent surtout en tableaux difficiles à comprendre, le texte explicatif étant réduit au minimum. Aucun diagramme ou graphique n'est publié.</p> <p>(iii) Les conclusions principales ne sont pas identifiées.</p> <p>(iv) Il n'existe pas de séries analytiques.</p> <p>(v) Les données préliminaires et les données révisées ne sont pas identifiées et la politique de révision n'est pas rendue publique.</p> <p>(vi) Des calendriers de publication sont diffusés.</p> <p>(vii) Les calendriers de publication des produits ne sont en général pas respectés.</p>	<p>(i) Les résultats statistiques ne sont produits qu'avec d'autres données.</p> <p>(ii) Les résultats statistiques se limitent pratiquement à quelques chiffres-clés.</p> <p>(iii) Les résultats statistiques ne sont pas interprétés.</p> <p>(iv) Il n'existe pas de séries analytiques.</p> <p>(v) Les résultats statistiques ne sont pas révisés.</p> <p>(vi) Il n'existe pas de calendriers de publication.</p> <p>(vii) Le rythme de publication des produits varie selon les périodes.</p>

5. Accessibilité			
5.2 Mise à jour des métadonnées			
Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
<p>(i) Toute une gamme d'informations sur des éléments sous-jacents, tels que les concepts, les définitions, les classifications, la méthodologie, les sources de données et l'exactitude, est documentée, disponible, librement accessible aux utilisateurs et mise à jour.</p> <p>(ii) Les catalogues des produits statistiques sont facilement disponibles et régulièrement mis à jour.</p> <p>(iii) Les procédés de mesure spécifiques, notamment ceux concernant la précision des données, sont diffusés lors de la publication des résultats.</p>	<p>(i) La plupart des informations sont disponibles, mais on constate des lacunes, soit parce qu'elles ne sont pas complètes, soit parce qu'elles ne sont pas suffisamment mises à jour. Parfois par exemple, les descriptions, définitions et normes ne décrivent pas la version actuelle; les derniers procédés de mesure de l'exactitude peuvent ne pas être ajoutés automatiquement lors de la dernière publication</p> <p>(ii) Des catalogues partiels ou des listes-échantillon de produits sont disponibles, mais de façon parfois limitée et ils ne sont pas toujours mis à jour régulièrement.</p> <p>(iii) Certaines informations sur la précision des données sont disponibles.</p>	<p>(i) Certaines parties de la documentation sont disponibles, mais on constate de graves lacunes et</p> <p>(ii) Les catalogues ou les listes de produits ne sont pas facilement disponibles et ne sont pas mis à jour.</p> <p>(iii) Aucune information sur la précision des données n'est disponible.</p>	<p>(i) Très peu d'informations sont documentées et elles restent inaccessibles aux utilisateurs.</p> <p>(ii) Aucun catalogue ou liste de produits n'est disponible.</p> <p>(iii) Aucune information sur la précision des données n'est disponible.</p>

Annexe 2: Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques (RCS) – Usage international et national

Annexe 2.1. Mozambique: Indicateurs de RCS, USAGE INTERNATIONAL

Annexe 2.1. Bolivie: Indicateurs de RCS, USAGE INTERNATIONAL

Annexe 2.2. Mozambique: Indicateurs de RCS, USAGE NATIONAL

Annexe 2.2. Bolivie: Indicateurs de RCS, USAGE NATIONAL

Annexe 2.1

Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques (RCS), USAGE INTERNATIONAL

Pays :Mozambique

Population : 18.3 millions

Année de référence: 2001

Indicateurs portant sur l'ensemble du système statistique					
Données produites et publiées (Indiquer s.v.p., la dernière année de référence concernant les statistiques ainsi que le nom du principal organisme les produisant)					
Domaine statistique	Année de réf.	Nom de l'organisme	Domaine statistique	Année Réf.	Nom de l'organisme
Comptes économiques	2000	INE	Industrie	2001	INE (enquête économique)
Statistiques des prix	2001	INE	Energie	2001	INE (enquête économique)
Balance des paiements	2001	Banco Central	Communications	2001	INE (enquête économique)
Monnaie, finances et assurances	2001	Banco Central	Transport	2001	INE (enquête économique)
Commerce international (marchandises)	2000	INE	Tourisme	2001	INE (enquête économique)
Population	1999	INE	Culture	2001	INE (enquête économique)
Revenus et dépenses des ménages	2001	INE	Ressources naturelles et environnement	N/A	INE
Santé	2001	Ministère de la santé	Autre (préciser) <i>Financements de l'Etat</i>	2001	Banco Central
Education	2001	Ministère de l'éducation	Autre (préciser) <i>Construction</i>	2001	INE
Statistiques de la population active	n.d.	n.d.	Autre (préciser) <i>Genre</i>	2001	INE
Agriculture, sylviculture et pêches	2001	Minis. de l'agriculture	Autre (préciser) <i>Criminalité et justice</i>	2001	INE
Commerce de détail	2001	INE (enquête économique)	Autre (préciser)		

Indicateurs portant sur un organisme et sur l'année de référence				
Organisme produisant les statistiques sur :	1. PIB	2. Population (renseigner si l'organisme est différent du N°1)	3. Revenus / dépenses des ménages (renseigner si l'organisme est différent du N° 1 et 2)	4. Total
Organisme : nom	INE/Contas Nacionais	INE/Département des statistiques démographiques et sociales		--
Financement national public				
Fonctionnement (montant, monnaie)	0.94 million US\$	Voir données sur le PIB		0.94 million US\$
Capital (montant, monnaie)	0.58 million US\$			0.58 million US\$
Financements des donateurs				
Ressources mon. (montant, monnaie)	2.41 millions US\$	n.d.		2.41 million US\$
Expertise d'ass.techn. (personne/jours)	n.d.	n.d.		
Organisme donateur (nom)				
	Banque Mondiale, Danemark, Norvège, Suède, UNICEF, PNUD, ONUDI, Italie, UE, Portugal, AID			
Personnel statistique (permanent, équivalent plein temps)				
Nombre	344	Voir données sur le PIB		344
Déperdition (%)	1.5%	Voir données sur le PIB		1.5%
Equipement en TIC				
Ordinateur central (oui/non)				
Réseau interne (oui/non)				
Diffusion Internet (oui/non)	129	n.d.		129
PC en service (nombre)	Oui (limité)	Oui (limité)		
Site Internet (adresse)				
Sources des données (nombre) (une enquête/source administrative mensuelle compte pour 1 et non 12; une trimestrielle pour 1 source et non 4)				

Annexe 2.1**Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques (RCS), USAGE INTERNATIONAL****Pays :Mozambique****Population : 18.3 millions****Année de référence: 2001**

Enquêtes / recensements des ménages	0	1	1
Autres enquêtes/recensements	5	4	9
Sources administratives	13	3	16
Diffusion de données (une diffusion mensuelle compte pour 12 diffusions ; une trimestrielle pour 4)			
Publications papier/Annuaire	18/2	16/0	34/2
Autres modes de diffusion	1	0	1

Annexe 2.1

Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques (RCS), USAGE INTERNATIONAL (fin)

Pays : Mozambique

Année de référence: 2001

Indicateurs se rapportant aux ensembles de données statistiques			
	1. PIB	2. Population	3. Revenus et dépenses des ménages
Nom de l'organisme:	INE		
Echelle d'appréciation : 4: Hautement développé; 3: Développé; 2: Faiblement développé; 1: Sous-développé			
0. Préalables			
0.1 Collecte de l'information et maintien de la confidentialité garantie par la loi et effectivement respectée.	3		3
0.2 Coordination effective des statistiques	2		2
0.3 Personnel adéquat(nbre et compétences)	3		3
0.4 Locaux et équipements adéquats	2		2
0.5 Activités de programmation, de suivi et d'évaluation mises en œuvre	2		2
0.6 Attention portée à la qualité	2		2
1. Intégrité :			
1.1 Indépendance des activités statistiques	3		3
1.2 Culture du professionnalisme et de l'éthique professionnelle	2		2
2. Rigueur méthodologique :			
2.1 Mise en œuvre des normes internationales et régionales	3		3
3. Exactitude et fiabilité:			
3.1 Adéquation des sources de données	2		2
3.2 Suivi du niveau de réponse	2		3
3.3 Validation des données administratives	2		2
3.4 Validation des résultats intermédiaires et finaux	3		2
4. Utilité:			
4.1 Consultation des utilisateurs	2		3
4.2 Livraison à temps résultats statistiques	2		2
4.3 Périodicité des résultats statistiques	2		2
5. Accessibilité :			
5.1 Etendue de la diffusion	2		2
5.2 Mise à jour des métadonnées	2		2
Personne à contacter: M. Said Dade; Institution: INE; N°téléphone: (258-1) 490 930; Adresse E-mail: dade@ine.gov.mz			
Nom de l'Office central de statistiques, s'il en existe un :			
Dispose-t-il d'un plan de développement stat.? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, année dernière actualisation : _____			

Annexe 2.1

Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques (RCS), USAGE INTERNATIONAL

Pays : Bolivie

Population: 8.3 millions

Année de référence : 2001

Indicateurs portant sur l'ensemble du système statistique					
Données statistiques produites et publiées (Indiquer ,s.v.p,la dernière année de référence concernant les statistiques ainsi que le nom du principal organisme les produisant)					
Domaine statistique	Année de réf.	Nom de l'organisme	Domaine statistique	Année réf.	Nom de l'organisme
Comptes économiques	2001	INE	Industrie	2001	INE (enquête éco)
Statistiques des prix	2001	INE	Energie	2001	INE (enquête éco.)
Balance des paiements	2001	Banco Central	Communications	2001	INE (enquête éco.)
Monnaie, finances et assurances	2001	Banco Central	Transports	2001	INE (enquête éco.)
Commerce international	2001	INE	Tourisme	2001	INE (enquête éco.)
Population	2001	INE	Culture	N/A	n.d.
Revenus et dépenses des ménages	2001	INE	Ressources naturelles et environnement	2001	Ministère environnement
Santé	2001	Ministère de la santé	Autre (préciser) <i>Financement public</i>	2001	Banco Central
Education	2001	Ministère éducation	Autre (préciser)		
Statistiques de la population active	2001	INE	Autre (préciser)		
Agriculture, sylviculture et pêches	2001	Ministère agriculture	Autre (préciser)		
Commerce de détail	2001	INE (enquête économique)	Autre (préciser)		

Indicateurs portant sur un organisme et sur l'année de référence				
Organisme produisant les statistiques sur	1. PIB	2. Population (renseigner si l'organisme est différent du N°1)	3. Revenus /dépenses des ménages (renseigner si organisme différent du N°1et2)	4. Total
Organisme : nom	INE/Cuentas Nacionales	INE/Encuestas y Censos/Estadísticas e Indicadores	Même que N°2	--
Financement national public				
Fonctionnement (montant,unité)	29 millions pesos boliviens /()			29 millions pesos boliv.
Capital (montant,unité)				
Financement des donateurs				
Ressource mon. (montant,unité)	66 millions pesos boliviens /()			66 millions pesos.boliv.
Expert.assis.techn. (personne/jours)	n.d.			n.d.
Organisme donateur (nom)				
#1	BID,CAF, PNUD, FNUAP, Allemagne, Canada,			
#2	Japon, Suède			
#3				
Personnel statistique (permanent, équivalent plein temps)				
Nombre	350			350
Déperdition (%)	17%			17%
Equipement en TIC				
Ordinateur central (oui/non)				
Réseau interne (oui/non))				
Diffusion Internet (oui/non)	Oui			
PC en service (nombre)	400			
Site Internet (adresse)				
Source des données (nbre) (une enquête/source admin. mensuelle compte pour 1 et non 12 ; une trimestrielle pour 1 source et non 4)				
Enquêtes ou recensements des ménages	0	2		2
Autres enquêtes ou recensements	9	0		9
Sources administratives	0	0		0
Diffusion de données (une diffusion mensuelle compte pour 12 diffusions ; une trimestrielle pour 4)				
Publications papier /Annuaire	18 (pub.) /4 (annuaire)	7 (publications)		29
Autres modes de diffusion	250-300	0		250-300

Annexe 2.1

Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques (RCS), USAGE INTERNATIONAL (fin)

Pays: Bolivie

Année de référence: 2001

Indicateurs se rapportant aux ensembles de données statistiques			
	1. PIB	2. Population	3. Revenus et dépenses des ménages
Nom de l'organisme:	INE/unité du SCN	INE/ unité démo. et sociale	
Echelle d'appréciation : 4: Hautement développé;3 :Développé; 2 : Faiblement développé ; 1:Sous-développé			
0. Préalables			
0.1 Collecte de l'information et maintien de la confidentialité garantie par la loi et effectivement respectée.	3		3
0.2 Coordination effective des statistiques	2		3
0.3 Personnel adéquat (nbre et compétences)	3		3
0.4 Locaux et équipements adéquats	3		3
0.5 Activités de programmation, de suivi et d'évaluation mises en œuvre	2		2
0.6 Attention portée à la qualité	2		3
1. Intégrité:			
1.1 Indépendance des activités statistiques	3		3
1.2 Culture du professionnalisme et de l'éthique professionnelle	3		3
2. Rigueur méthodologique:			
2.1 Mise en œuvre des normes internationales et régionales	2		4
3. Exactitude et fiabilité:			
3.1 Adéquation des sources de données	2		3
3.2 Suivi du niveau de réponse	3		3
3.3 Validation des données administratives	2		2
3.4 Validation des résultats intermédiaires et finaux	3		2
4. Utilité:			
4.1 Consultation des utilisateurs	3		3
4.2 Livraison à temps résultats statistiques	3		3
4.3 Périodicité des résultats statistiques	2		3
5. Accessibilité:			
5.1 Etendue de la diffusion	3		3
5.2 Mise à jour des métadonnées	3		3
Personne à contacter : M. Gabriel Chavez, Directeur de l'unité du SCN; Institution: INE Bolivie; N°téléphone: (591 2) 220 327; N° fax : (591 2) 224 866; Adresse e-mail: macroeconomicas_1@ine.gov.bo			
Nom de l'Office central de statistique (s'il en existe un):			
Dispose-t-il d'un plan de développement statistique ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, année dernière actualisation:			

Annexe 2.2

Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques (RCS) , USAGE NATIONAL

Pays : Mozambique

Population: 18.3 millions

Année de référence: 2001

Organisme produisant les stat .sur:	1.Education	2. Santé	3. Autre	4. Autre
Organisme : nom	Ministère de l'éducation	Ministère de la santé		
Financement national public				
Fonctionnement (montant,unité)	n.d.	n.d.		
Capital (montant,unité)				
Financement des donateurs				
Ressources mon. (montant,unité)	n.d.	n.d.		
Expert.assis.techn. (personne/jours)				
Organisme donateur (nom)				
#1	n.d.	n.d.		
#2				
#3				
Personnel statistique (permanent, équivalent plein temps)				
Nombre	185 (6 niveau national, 33 provinces, 146 districts)	3 employés permanents niveau nat.,430 hôpitaux provinciaux et 11 provinces		
Déperdition (%)	0%	n.d.		
Equipement en TIC				
Ordinateur central (oui/non)				
Réseau interne (oui/non))				
Diffusion Internet (oui/non)	Oui	Non		
PC en service (nombre)	21(6 niveau central,15provinces	136		
Source des données (nbre) (une enquête/source admin. mensuelle compte pour 1 et non 12 ;une trimestrielle pour 1 source et non 4)				
Enquêtes ou recensements des ménages	0	0		
Autres enquêtes ou recensements	0	0		
Sources administratives	1	1		
Site Internet (adresse)				
Diffusion de données (une diffusion mensuelle compte pour 12 diffusions ; une trimestrielle pour 4)				
Publications papier /Annuaire	3	4		
Autres modes de diffusion	0	0		

Annexe 2.2

Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques (RCS), USAGE NATIONAL (fin)

Pays : Mozambique

Année de référence: 2001

Indicateurs portant sur un ensemble de données				
	1. Education	2. Santé	3. Autre	4. Autre
Nom de l'organisme:	Minist. de l'éducation	Minist. santé		
Echelle d'appréciation : 4: Hautement développé; 3: Développé; 2: Faiblement développé; 1: Sous-développé				
0. Préalables				
0.1 Collecte de l'information et maintien de la confidentialité garantie par la loi et effectivement respectée.	2		2	2
0.2 Coordination effective des statistiques	2		2	
0.3 Personnel adéquat(nbreetcompétences)	2		2	
0.4 Locaux et équipements adéquats	3		2	
0.5 Activités de programmation, de suivi et d'évaluation mises en œuvre	2		2	
0.6 Attention portée à la qualité	2		2	
1. Intégrité :				
1.1 Indépendance des activités statistiques	2		2	
1.2 Culture du professionnalisme et de l'éthique professionnelle	2		2	
2. Rigueur méthodologique :				
2.1 Mise en œuvre des normes internationales et régionales	3		3	
3. Exactitude et fiabilité:				
3.1 Adéquation des sources de données	2		2	
3.2 Suivi du niveau de réponse	2		2	
3.3 Validation des données administratives	2		2	
3.4 Validation des résultats intermédiaires et finaux	2		2	
4. Utilité:				
4.1 Consultation des utilisateurs	2		2	
4.2 Livraison à temps résultats statistiques	2		2	
4.3 Périodicité des résultats statistiques	2		2	
5. Accessibilité :				
5.1 Etendue de la diffusion	2		2	
5.2 Mise à jour des métadonnées	2		2	
Personne à contacter : M.Said Dade, Directeur de Contas Nacionais; Institution :INE; n° téléphone(258-1) 490930 Adresse e-mail : dade@ine.gov.mz				

Annexe 2.2

Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques (RCS), USAGE NATIONAL

Pays :Bolivie

Population: 8.3 millions

Année de référence: 2001

Indicateurs portant sur un organisme et l'année de référence				
Organisme produisant les stat. sur :	1.Education	2.Données sur la santé	3. Autre	4. Autre
Organisme : nom	Ministerio de Educacion	Ministerio de Salud y Asistencia Social		--
Financement national public				
Fonctionnement (montant,unité)	65 000 \$US	100 000\$US		
Capital (montant,unité)				
Financement des donateurs				
Ressources mon. (montant,unité)	330 000\$US	100 000\$US		
Expert.assis.techn. (personne/jours)	Nul	60		
Organisme donateur (nom)				
#1	BID	BID		
#2				
#3				
Personnel statistique (permanent, équivalent plein temps)				
Nombre	300	150		
Déperdition (%)	n.d.	40%		
Equipement en TIC				
Ordinateur central (oui/non)				
Réseau interne (oui/non))				
Diffusion Internet (oui/non)	Oui	Oui (limité)		
PC en service (nombre)	180	140		
Site Internet (adresse)				
Source des données (nbre) (une enquête/source admin. mensuelle compte pour 1 et non 12 ; une trimestrielle pour 1 source et non 4)				
Enquêtes ou recensements des ménages	0	0		
Autres enquêtes ou recensements	0	0		
Sources administratives	1	1		
Diffusion de données (une diffusion mensuelle compte pour 12 diffusions ; une trimestrielle pour 4)				
Publications papier /Annuaire	2	12		
Autres modes de diffusion	0	0		

Annexe 2.2

Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques (RCS), USAGE NATIONAL (fin)

Pays : Bolivie

Année de référence: 2001

Indicateurs portant sur un ensemble de données				
	<i>1. Education</i>	<i>2. Santé</i>	<i>3. Autre</i>	<i>4. Autre</i>
Nom de l'organisme	Ministerio de Educacion	Ministerio de Salud y Asistencia Social		
Echelle d'appréciation : 4: Hautement développé; 3: Développé; 2: Faiblement développé; 1: Sous-développé				
0. Préalables				
0.1 Collecte de l'information et maintien de la confidentialité garantie par la loi et effectivement respectée.	4		2	
0.2 Coordination effective des statistiques	2		2	
0.3 Personnel adéquat(nbreetcompétences)	4		2	
0.4 Locaux et équipements adéquats	3		2	
0.5 Activités de programmation, de suivi et d'évaluation mises en œuvre	3		2	
0.6 Attention portée à la qualité	3		2	
1. Intégrité :				
1.1 Indépendance des activités statistiques	4		2	
1.2 Culture du professionnalisme et de l'éthique professionnelle	4		2	
2. Rigueur méthodologique :				
2.1 Mise en œuvre des normes internationales et régionales	4		2	
3. Exactitude et fiabilité:				
3.1 Adéquation des sources de données	2		2	
3.2 Suivi du niveau de réponse	3		2	
3.3 Validation des données administratives	4		2	
3.4 Validation des résultats intermédiaires et finaux	2		2	
4. Utilité:				
4.1 Consultation des utilisateurs	4		2	
4.2 Livraison à temps résultats statistiques	4		2	
4.3 Périodicité des résultats statistiques	4		3	
5. Accessibilité :				
5.1 Etendue de la diffusion	3		2	
5.2 Mise à jour des métadonnées	3		2	
Personne à contacter: M. Gabriel Chaves, Directeur de l'unité du SCN ; Institution: INE Bolivie; n° de téléphone: (591 2) 2 220 327;				
N° de fax: (591 2) 2 224 866; adresse e-mail: macroeconomicas_1@ine.gov.bo				

Annexe 3: Démarche du Groupe de travail de PARIS21 pour l'identification des Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques (RCS)

1. Les indicateurs de renforcement des capacités statistiques ont dû être élaborés à partir de processus statistiques longs et complexes qui diffèrent sensiblement selon les produits statistiques. Sont venus généralement s'ajouter à cette complexité le nombre important et divers d'organismes constituant le système statistique d'un pays et l'étendue et la qualité très variables des données qu'ils produisent.

2. Du fait de cette complexité, le travail d'identification des indicateurs a fait largement appel aux recherches concernant les bonnes pratiques et la documentation statistiques. Il repose également sur un processus de consultations intensives au cours duquel des versions préliminaires des indicateurs ont été présentées aux organismes donateurs et aux pays bénéficiaires et leurs intrants activement recherchés. Le Groupe de travail et d'autres organismes ont procédé à un réexamen approfondi des indicateurs, qui ont été également testés dans le cadre de situation nationales, y compris des tests en bonne et due forme dans deux pays. Cela a permis de les affiner encore.

3. La présente annexe fournit une vue d'ensemble de la démarche suivie et résume le processus qui a conduit à l'identification des indicateurs de RCS. Dans une première phase, on a adopté un cadre méthodologique pour saisir toute la gamme des activités statistiques et on a dérivé les indicateurs¹³ (première phase, jusqu'en mai 2002). Ce cadre et les indicateurs ont été présentés à un séminaire au cours duquel 20 pays bénéficiaires d'une assistance technique en matière de statistiques ont exposé leurs points de vue, ce qui a permis de mettre au point une deuxième version des indicateurs¹⁴ (deuxième phase, achevée mi-juin 2002). Cette deuxième version des indicateurs a été elle-même encore modifiée à la suite de tests, dont des tests approfondis pratiqués dans deux pays,¹⁵ et de consultations intensives.¹⁶ Cela a conduit aux Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques et à un travail d'élaboration pour leur gestion (troisième phase, qui s'est conclue avec la présentation des indicateurs de RCS au Consortium PARIS 21 en octobre 2002).

¹³ M. David Allen, consultant, a été surtout associé à l'identification des indicateurs qualitatifs de la première phase.

¹⁴ M. Tim Holt, consultant, a travaillé à la consolidation des indicateurs qualitatifs et à la dérivation des indicateurs quantitatifs (deuxième phase) avec M. Allen.

¹⁵ M. Jan van Tongeren, consultant, a conduit les tests.

¹⁶ Les membres du Groupe de Travail, Mme. C. Carson, M. T. Holt, M. Z. Abbasi, M. R. Phillips, M. P. Turnbull, M. van Tongeren, M. Allen et M. J. Heimann, ainsi que de nombreux participants au séminaire du FMI.

A. La première phase: le chemin vers la sélection des indicateurs

Description des activités statistiques

4. Le travail d'élaboration a à l'origine privilégié le processus de production, l'idée étant de mettre au point des indicateurs qui s'appliqueraient à tous les produits statistiques de tous les organismes producteurs de données à n'importe quel stade de leur développement. Une grande attention a été accordée à l'obtention d'un outil de mesure de la capacité à produire des statistiques utilisables. Effectivement, deux des grands facteurs rendant les statistiques utilisables sont, à parts égales, la qualité de leur production et la confiance que les utilisateurs ont dans ces produits. C'est pourquoi le Cadre d'évaluation de la qualité des données établi par le FMI a été très utile comme cadre de référence pour revoir systématiquement les aspects essentiels des opérations statistiques. Le Cadre d'évaluation de la qualité des données couvre l'environnement externe (lois, utilisateurs, répondants et ressources), les processus, dont l'aide pour la gestion et l'aide technique, et les produits. Sa structure en six parties a aussi été très utile pour fixer les grandes lignes selon lesquelles les variables utilisées comme indicateurs ont été élaborées.

5. Le Groupe de travail a mis au point une description des activités statistiques dans le *Framework for Determining Statistical Capacity Building*¹⁷. Ce cadre a fourni une approche structurée des opérations statistiques qui couvrent l'environnement externe (lois, utilisateurs, répondants et financements), les structures, les processus et les fonctions (produits). L'ensemble du processus statistique ainsi que l'aide pour la gestion et l'aide technique ont été pris en compte. En outre, en mettant l'accent sur les éléments communs à tous les systèmes statistiques, organismes producteurs de données et produits statistiques, le *Framework* s'est affranchi des particularités des différents pays. C'est ce qui a permis aux indicateurs qui devaient en être dérivés d'être complets et universels.

Comment arriver à identifier les indicateurs?

6. L'étape subséquente consistait à élaborer des indicateurs
- relativement faciles à appliquer,
 - qu'on puisse mesurer de manière aussi simple que possible,
 - dont le coût ne dépasse pas la valeur des informations produites et dont les résultats soient cohérents d'un organisme producteur de données à un autre dans un même pays, d'un pays à l'autre et dans le temps.

¹⁷ Par Lucie Laliberté, Makiko Harrison, Sarmad Khawaja, Jan van Tongeren, David Allen, Candida Andrade et Beverley Carlson. Ce document peut être consulté sur le site Internet de PARIS21.

7. La structure en six parties du Cadre d'évaluation de la qualité des données¹⁸ s'est révélée très précieuse pour fixer les grandes lignes (par exemple, pertinence et exactitude) selon lesquelles il fallait élaborer les variables les plus caractéristiques des activités statistiques et sur lesquelles les indicateurs devaient être basés.

8. Le processus de dérivation des indicateurs a été le suivant (voir tableau 1). Le *Framework for Determining Statistical Capacity Building Indicators* a permis de dresser une première liste de plus de 100 énoncés complets qui représentaient une combinaison des activités statistiques et des indicateurs de performances choisis à partir de la documentation sur les performances des organismes producteurs de données. Cette liste a donné lieu à des consultations intensives avec les organismes donateurs multilatéraux¹⁹ et a conduit à une version rationalisée des indicateurs, dont 34 ont été sélectionnés pour les raisons suivantes:

- Ils étaient compréhensibles par les statisticiens, les fournisseurs de ressources et les utilisateurs;
- Ils couvraient une gamme suffisamment large d'opérations statistiques et s'appliquaient donc à des situations statistiques très variées et
- Ils pouvaient être mesurés ou comparés aux bonnes pratiques et pouvaient donc en tant que tels être classés selon une échelle d'évaluation à quatre niveaux (observé, généralement observé, généralement non observé, non observé).

Tableau 1: La première phase d'élaboration des Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques				
Grandes lignes	Éléments	Candidats potentiels	Première phase	
0. Préalables	0.1 Environnement juridique et institutionnel	28	32	6
	0.2 Ressources	11	44	9
	0.3 Attention portée à la qualité	7	16	1
1. Intégrité	1.1 Professionnalisme	6	9	1
	1.2 Transparence	6	8	1
	1.3 Normes éthiques	3	3	1
2. Rigueur méthodologique	2.1 Concepts et définitions	2	3	1
	2.2 Étendue	1	2	1
	2.3 Classification/sectorisation	1	2	0
	2.4 Base de déclaration	0	0	0
3. Exactitude et fiabilité	3.1 Sources des données	5	11	1
	3.2 Techniques statistiques	5	6	0
	3.3 Evaluation et validation des sources de données	3	3	2
	3.4 Evaluation et validation des données et résultats stat. intermédiaires	3	5	1
	3.5 Etudes de révision	1	2	0

¹⁸ Conditions institutionnelles préalables, intégrité, Rigueur méthodologique, Exactitude et fiabilité, Utilité et accessibilité.

¹⁹ Afristat, Eurostat, OCDE, UN/ECE, UNSD et la Banque mondiale.

4. Utilité	4.1 Pertinence	7	11	2
	4.2 Livraison à temps et périodicité	5	7	1
	4.3 Cohérence	3	3	0
	4.4 Politique et pratiques de révision	3	4	1
5. Accessibilité	5.1 Accessibilité des données	11	16	2
	5.2 Accessibilité des métadonnées	5	6	1
	5.3 Aide aux utilisateurs	4	9	2

9. Les indicateurs obtenus pendant la première phase étaient de nature qualitative et applicables à n'importe quel organisme producteur de données et n'importe quel produit statistique. Ils constituaient un outil pouvant être appliqué par un organisme producteur de données à un produit donné. L'objectif était que les résultats déterminent la capacité de cet organisme à produire le produit statistique en question. Dans la mesure où les indicateurs devaient être appliqués à des produits censés répondre aux besoins principaux des utilisateurs, ils étaient considérés comme des indicateurs tirés par la demande.

B. La seconde phase: les indicateurs qualitatifs et quantitatifs

10. Un séminaire²⁰ a été organisé pour demander l'avis des pays bénéficiaires d'une aide pour le renforcement de leurs capacités statistiques sur le travail accompli jusque-là par le Groupe de travail. La stratégie adoptée pour élaborer les indicateurs a été exposée, les activités statistiques à partir desquelles ils devaient être établis ont été décrites à l'aide de la méthode de base du Cadre d'évaluation de la qualité des données²¹ et les indicateurs préliminaires ont été soumis. Les participants ont reconnu le bien-fondé de la méthode choisie et l'utilité des indicateurs proposés en tant qu'outils aidant les producteurs à améliorer la gestion de leurs opérations statistiques. Les discussions ont aussi mis en évidence la nécessité pour les indicateurs de satisfaire en partie l'obligation incombant aux différentes parties prenantes de rendre compte de leur travail en fournissant des résultats comparables d'un pays à l'autre.

« Finalement, j'estime que le choix entre l'évaluation du processus et l'évaluation de la réalité ne doit pas être fait à la légère. Il est beaucoup plus rapide d'évaluer les performances et de reconnaître les bonnes que d'évaluer s'il existe un processus pour les examiner. Si le processus est bien conçu mais que les performances sont en réalité mauvaises, ce qui est trop fréquent pour les indicateurs, les résultats seront discrédités. »²² (Tim Holt)

²⁰ Le Séminaire de PARIS21 sur les Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques, organisé par le FMI à Washington les 29 et 30 avril 2002, auquel quelque 20 pays en développement ont participé.

²¹ Le document de travail présenté au séminaire s'intitulait « The Framework for Determining Statistical Capacity Building Indicators ».

²² Note interne envoyée à la présidente du Groupe de Travail.

11. En d'autres termes, il fallait améliorer l'utilité des indicateurs sur le long terme, d'une série de données à l'autre et d'un pays à l'autre, en réduisant la marge d'interprétation subjective et il était aussi nécessaire d'ancrer les indicateurs à des résultats statistiques réels, des intrants ou l'environnement. Dans ce but, on a consolidé les indicateurs qualitatifs existants et introduit des indicateurs quantitatifs pour venir compléter les indicateurs portant sur le processus statistique.

12. Il s'ensuivit un processus interactif au cours duquel les critères des indicateurs ainsi que les variables sélectionnées et leurs mesures se sont mutuellement influencées. Dans certains cas, on a privilégié les variables que l'on pouvait objectivement mesurer mais qui n'étaient pas forcément importantes (comme le taux de réponse à des enquêtes qui avaient peut-être été mal conçues au départ). Dans d'autres, les variables significatives ont simplement été mesurées grâce à leur définition opérationnelle (par exemple, le fait que le respect des délais soit défini comme un certain nombre de périodes après la période de référence permettait effectivement de le mesurer). Pour d'autres variables, le concept était très simple (comme les lois applicables en matière de statistiques), mais sa définition opérationnelle s'avérait vague et ambiguë. Souvent, il n'était pas possible de les mesurer directement et les mesures n'ont été obtenues qu'en combinant de multiples variables. Cependant, des mesures objectives pour plusieurs variables en même temps étaient rarement disponibles. Il fallait donc minimiser la subjectivité des mesures. Le problème a été résolu en utilisant une échelle ordinale accompagnée de descriptions de référence pour chacun des niveaux de l'échelle, qui vont de 4 à 1 et représentent une large gamme d'activités statistiques partant des activités « hautement développées » aux activités « sous-développées ».

13. Pour compléter cette nouvelle version d'indicateurs qualitatifs gradués, une série d'indicateurs quantitatifs centrés sur les ressources, les intrants et les résultats a été conçue. En termes de contenu, elle quantifie certains éléments des ressources, des intrants et des produits statistiques. Les ressources comprennent le budget annuel financé au moyen d'apports intérieurs et extérieurs, le personnel et une sélection d'équipements. Les intrants sont les sources de données, mesurées en termes d'enquêtes réalisées et de données administratives utilisées. Les produits statistiques sont évalués grâce aux modes et canaux de diffusion des données (publications papier, communiqués de presse, sites Internet, etc.) et aux domaines couverts. Etant en grande partie quantitatifs, les indicateurs donnent une idée de la taille du système statistique, de l'ampleur des financements extérieurs, du nombre d'enquêtes et de données administratives utilisées comme sources de données et de la diversité des résultats statistiques. Ils permettent aussi de comparer instantanément les capacités statistiques d'un pays à l'autre.

A quel niveau appliquer les indicateurs qualitatifs et quantitatifs

14. La difficulté suivante était d'établir des points de référence en termes de statistiques et d'organismes producteurs de données auxquels appliquer les indicateurs pour effectuer des comparaisons internationales. A ce stade, on décida d'appliquer les indicateurs quantitatifs au niveau de l'ensemble du système statistique et les indicateurs qualitatifs au niveau d'organismes sélectionnés.

15. L'application des indicateurs quantitatifs au niveau du système statistique se heurtait à deux difficultés au moins. Tout d'abord, *le système statistique* est une notion difficile à définir car il n'est pas représenté par un organisme unique. Il s'agit plutôt d'une construction

intellectuelle, constituée par la somme d'organismes qui varient d'un pays à l'autre en nombre, en structure et selon l'autorité dont ils dépendent. En outre, la division entre unités/organismes producteurs de données et ministères produisant des données administratives diffère non seulement selon les pays, mais aussi dans le temps en raison des modifications institutionnelles intervenues dans le pays.

16. L'application des indicateurs quantitatifs au niveau de l'organisme produisant les données a aussi posé deux grands types de problèmes, liés en grande partie à la nécessité de garder le coût d'application des indicateurs à un niveau gérable: on ne pouvait évaluer ni tous les organismes, ni tous leurs produits. La première série de problèmes concernait la sélection des organismes producteurs de données et des produits statistiques à évaluer. Le choix s'est porté sur les organismes produisant les résultats statistiques jugés les plus importants. Mais ce qui était facile en théorie ne l'était pas en pratique. Quels critères utiliser pour choisir les résultats importants? Doivent-ils être importants par rapport aux grands problèmes actuels? Doit-on considérer les problèmes actuels au niveau des pays ou à celui de la communauté internationale? Quels produits choisir et pourquoi? Quels résultats attendre et pourquoi? Ces produits sont-ils gérables vu la situation du pays? Ces problèmes ont été solutionnés en réduisant le choix à un nombre limité de grands domaines statistiques et en sélectionnant un produit statistique représentatif de chaque domaine. Cette limitation du domaine et du produit statistique a effectivement permis d'obtenir un échantillon d'organismes et de produits représentatifs et de conserver des coûts peu élevés.

17. Les indicateurs de la deuxième phase ont été testés dans deux pays. Une version, modifiée par une partie des résultats préliminaires des tests, a été présentée à la réunion de juin 2002 du Comité de pilotage de PARIS21.

C. La troisième phase: les Indicateurs de Renforcement des Capacités Statistiques (RCS)

18. La troisième phase consistait à examiner les résultats des tests, à apporter de nouvelles modifications aux indicateurs, à mener une nouvelle série de consultations et à étudier les procédures administratives de nature à promouvoir l'utilisation des indicateurs de RCS.

19. Les tests ont notamment révélé que l'étendue des indicateurs devait être contenue dans des limites gérables et que certains indicateurs qualitatifs devaient être davantage individualisés selon les niveaux.

20. Les résultats des tests et les commentaires supplémentaires enregistrés à propos de la deuxième version des indicateurs ont permis d'établir une nouvelle version. Les modifications consistaient surtout à fixer les points de référence en termes de statistiques et d'organismes producteurs de données pour les comparaisons internationales, puisqu'on était arrivé à une vision et une compréhension commune du contenu des indicateurs.

21. Des travaux préliminaires ont aussi été consacrés à l'examen des procédures administratives requises pour la mise en œuvre des indicateurs. Le Rapport final du Groupe de travail devant être présenté au Consortium PARIS21 en octobre 2002 a été élaboré et largement distribué pour être commenté.

Références

- AFRISTAT, 2001, « Contribution d' AFRISTAT au Renforcement des Capacités Statistiques dans les Etats membres de 1996 à 2000 », document présenté au séminaire sur le lancement de l'étude "AFRISTAT APRES 2005," Bamako, Mai.
- Achikbache, B., Belkindas, M., Dinc M., Eele G., Swanson E., « Renforcement du Système des Stratégies pour la Réduction de la Pauvreté », *Poverty Reduction Strategy Sourcebook*, chapitre 1.
- Carson, Carol S., 2001, "Vers un Cadre d'évaluation de la qualité des données " Document de travail du FMI, WP/01/25. Washington: Fonds Monétaire International.
- Carson, Carol S., Laliberté, Lucie, et Khawaja, Sarmad, 2001, "Défis du Renforcement des Capacités Statistiques », document préparé pour la 53^{ème} réunion de l'ISI, Séoul, août.
- David, Isidoro P., 2001, *Raisons de l'échec des projets d'aide technique pour le renforcement des capacités statistiques*, "Indicateurs de performances pour le système national," *Netherlands Official Statistics*, Vol. 13 (printemps), pages 5 à 13.
- De Vries, Willem F. M, et Van Brakel, Richard, 1998, "Système qualité et audit statistique: Une approche pragmatique de la démarche qualité en matière statistique », document préparé pour le DGINS de mai 1998 (Stockholm).
- Fellegi, Ivan P., 1996, "Caractéristiques d'un système statistique efficace" *International Statistical Review*, 64/2 (août), pages 165 à 197. Disponible aussi sur l' Intranet Statistique Canada.
- Fellegi, Ivan P., et Ryten, Jacob, 2001, *A Peer Review of the Hungarian Statistical System* (Revue détaillée du système statistique hongrois) (Budapest et Ottawa).
- Amis de la Présidence de la Commission de statistique des Nations Unies pour la réunion de 2001 de la Commission, « Evaluation des indicateurs statistiques demandés par les grandes conférences des Nations Unies » (version préliminaire).
- Fonds Monétaire International, Cadre d'évaluation de la qualité des données du Département des statistiques- document générique, disponible sur le Tableau d'affichage des normes de diffusion des données du FMI—Site de référence sur la qualité des données: <http://dsbb.img.org/dqrsindex.htm>.
- Kell, Michael, 2001, "An Assessment of Fiscal Rules in the United Kingdom (Evaluation des règles fiscales au Royaume-Uni)," Document de travail du FMI 01/91 (Washington: Fonds Monétaire International).

Laliberté, Lucie; Harrison, Makiko; Khawaja, Sarmad; van Tongeren, Jan; Allen, David; Andrade, Candida et Carson, Beverley, 2002, « The Framework for Determining Statistical Capacity Building Indicators ». Disponible sur le site Internet de PARIS21.

Morrison, Thomas K., et Khawaja, Sarmad, 2001, « Système de gestion des projets du FMI pour planifier et suivre l'assistance technique dans le domaine statistique—Expérience et orientations futures » document préparé pour la réunion du Groupe de travail de PARIS21, Washington, septembre.

Pacific Financial Technical Assistance Centre, 2001, *Statistical Assessment Tool for Pacific Island Countries (SATPIC) (Instrument d'évaluation statistique pour les pays insulaires du Pacifique)*.

Statistique Canada, 1999, « Suivi des performances de l'Institut national des statistiques », document soumis au Conseil économique et social des Nations Unies, Commission de statistique et Commission économique pour l'Europe, Conférence des statisticiens européens, quarante-septième réunion plénière tenue en Suisse (CES/1999/17), en juin.

Statistique Canada, 2001, *2000-2001 Estimates: A Report on Plans and Priorities by John Manley, Minister of Industry (Estimations: Rapport sur les programmes et les priorités par John Manley, Ministre de l'Industrie)*.

Conseil économique et social des Nations Unies, 2001, « Rapport du Comité de pilotage du Partenariat statistique au service du développement à l'aube du vingt et unième siècle (PARIS 21) »; « Renforcement des capacités statistiques: rapport du Secrétariat général » document préparé pour la trente-troisième réunion de la Commission de Statistique, mars 2002.

Conseil économique et social des Nations Unies, 2001, « La norme spéciale de diffusion des données et le Système général de diffusion des données—Rapport du Fonds Monétaire International » document préparé pour la trente-troisième réunion de la Commission de statistique, mars 2002.

Division de statistique des Nations Unies, 2001, *Handbook on the Operation and Organization of a Statistical Agency—Manuel sur le fonctionnement et l'organisation d'une agence statistique édition révisée* (New York).

van Tongeren, Jan, « Missions pour tester les cadres des indicateurs de RCS dans une sélection de pays », juin 2002, site Internet de PARIS21.